



Forum mondial de la sécurité sociale

L'Algérie Pleinement "engagée" à assurer une protection sociale aux travailleurs

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam a affirmé, vendredi, que l'Etat algérien était pleinement "engagé" à assurer une protection sociale au plus grand nombre de citoyens et œuvrait à l'élargir aux franges vulnérables et aux travailleurs activant dans le secteur informel. Dans son allocution d'ouverture lors des travaux du Forum mondial de la sécurité sociale tenu actuellement à Bruxelles, M. Haddam a précisé que ce système "repose sur le principe d'égalité et de justice sociale, consacré par la Constitution, et ce à travers la mise au point d'un système de protection sociale basé sur la contribution solidaire des affiliés, outre la participation de l'Etat dans la prise en charge des cotisations des catégories spécifiques et vulnérables grâce au principe de redistribution des richesses nationales". Le système algérien de sécurité sociale, souligne-t-il, "se heurte, à l'instar de tous les pays du monde, à de grands défis

en rapport avec la viabilité de ce système et l'élargissement de ses performances pour englober un plus grand nombre de citoyens, au vu des mutations sociodémographiques et économiques qui se produisent de par le monde". L'Algérie "a lancé des ateliers de réflexion en vue d'introduire les réformes nécessaires, dans l'objectif d'adapter le système de la sécurité sociale à ces mutations, d'assurer sa viabilité et de l'étendre à d'autres franges fragiles de la société", a-t-il poursuivi, passant en revue, à ce titre, les efforts consentis par le Gouvernement, visant essentiellement à encourager le transfert des travailleurs du secteur informel vers l'économie formelle et organisée. Par ailleurs, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a eu des entretiens avec le Secrétaire général de l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS), Marcello Abi-Ramia Caetano, avec lequel il a évoqué le rôle que peuvent jouer les caisses de la sécurité sociales, en collaboration

avec l'association, dans la promotion et le renforcement de la sécurité sociale en Algérie et dans la région, et particulièrement à travers l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les organes de la sécurité sociale, membres de l'association. A cette occasion, M. Haddam a affirmé que son département ministériel "fait en sorte que les cadres du secteur soient présents dans les ateliers et les activités organisés par l'AISS en vue d'échanger les expériences et de connaître celles d'autres pays en la matière", relevant "l'importance de bénéficier de l'expérience et de l'accompagnement de cette organisation internationale dans le cadre des programmes de coopération, afin de parvenir à l'excellence dans le management des systèmes de sécurité sociale". Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, note-t-on, participe, avec une délégation des cadres du secteur, au Forum mondial de la sécurité sociale dont les travaux ont été ouverts le 14 octobre en cours.

24e Sila: Priorité aux jeunes auteurs

Le 24e Salon international du livre à Alger (SILA), prévu du 30 octobre au 9 novembre, a choisi de mettre à l'honneur les jeunes auteurs et les lauréats des prix littéraires algériens et étrangers, avec une programmation réduite de rencontres. Selon le programme, quelque 1030 maisons d'édition dont près de 300 algériennes exposant près de 183 000 titres, sont attendues au Palais des expositions des Pins-maritimes à Alger (Safex). Cette année le public aura rendez-vous avec une rencontre sur l'histoire intitulée "1919: l'Algérie face aux défis de liberté et du siècle", outre des conférences sur la littérature et le théâtre, la poésie melhoun et autre bande dessinée. Invité d'honneur du Sila 2019, le Sénégal devra être représenté par des auteurs comme Hamidou Sall, Khallil Diallo, Rahmatou Seck Samb, ou encore Abdoulaye Racine Senghor. Une rencontre entre éditeurs algériens et sénégalais est également prévue à la fin du salon. Créé en 2009, "Esprit Panaf" une espace dédié au Festival culturel panafricain d'Alger de 1969 et devra être l'occasion d'évoquer le Festival mondial des arts nègres de Dakar (1966). Les organisateurs ont également prévu une journée dédiée aux récentes découvertes archéologiques de Ain Boucherit (Sétif), animée par des archéologues.

Cet espace abritera la seule évocation prévue par le salon en commémoration des 30 ans de la disparition de l'écrivain et dramaturge Kateb Yacine. Le comédien Sid Ahmed Agoumi devra y donner la lecture de textes de l'écrivain. Pour cette édition le salon n'offrira son estrade qu'à deux auteurs internationaux, le Palestinien Ibrahim Nasrallah et l'Algéro-américaine Elaine Mokhtefi militante et auteur de "Alger, capitale de la révolution", une programmation justifiée par une baisse du budget alloué à la manifestation qui est passé de 60 millions de dinars, en 2018, à de 55 millions cette année, a indiqué le commissaire du Sila, Mohamed Igherb. En 2015, le budget du salon s'établissait à 120 millions de dinars. Par ailleurs, le concours de la meilleure affiche retenue pour le Sila 2019 a été remporté par Kada Hamidi, qui propose une oeuvre représentant le continent africain, faite de livres ouverts, dans l'esprit du 24e Sila, placé sous le signe "Le livre, un continent". Pour sa part le directeur du bureau du livre au ministère de la Culture, Djamel Foughali, a indiqué que la commission nationale de lecture avait émis des réserves sur 56 titres à caractère religieux, sur un total de 183 000 ouvrages devant être exposés par les participants étrangers.

Rétrospective de la semaine économique

L'actualité économique de la semaine écoulée (12 au 18 octobre) a été dominée par l'adoption par le Gouvernement des projets de loi des Finances et des hydrocarbures, la levée du gel sur plusieurs projets dans le secteur de la Santé dans les wilayas du Sud et les Hauts-plateaux, ainsi que la démarche entreprise par la Sonatrach d'augmenter sa part dans le gazoduc Medgaz permettant au Groupe de devenir l'actionnaire majoritaire cette infrastructure gazière.



Lutte antiterroriste.. Arrestation de deux éléments de soutien aux groupes terroristes à Batna

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a arrêté, le 17 octobre 2019, deux (02) éléments de soutien aux groupes terroristes à Batna/5e RM.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, et lors de différentes opérations menées à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar/6eRM, des détachements de l'Armée Nationale Populaire en coordination avec les Garde-frontières et les éléments de la Douane ont arrêté sept (07) personnes et saisi deux (02) camions, un(01) véhicule tout-terrain, une(01) motocyclette, dix (10) groupes électrogènes, trois (03) marteaux piqueurs, (03) sacs de CYANIDE et de plaquettes d'aluminium, et (03) téléphones portables, ainsi que (25) tonnes de ciment et de matériaux de construction destinés à la contrebande, alors qu'un

autre détachement de l'ANP a arrêté (03) individus et saisi un(01) véhicule touristique, une (01) motocyclette et une somme d'argent estimée à (31.850) dinars tunisiens.

Dans le même contexte, des Garde-côtes ont saisi à Gha-zaouet/2°RM (65) kilogrammes et (295) grammes de kif traité, tandis que des détachements de l'Armée Nationale Populaire et des éléments de la Gendarmerie Nationale ont mis en échec des tentatives de contrebande de (6332) litres de carburants à Souk-Ahras, Tébessa et El Taref/5e RM et ont saisi (09) kilogrammes et (230) grammes de kif traité.

Par ailleurs, des éléments des Garde-côtes ont appréhendé un (01) plongeur sans autorisation, à El-Kala/5°RM, et ont saisi des équipements de plongée et de pêche sous-marine et ont déjoué des tentatives d'émigration clan-



destine de (33) personnes à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran, Béni Saf et Aïn

Témouchent/2eRM. Tandis que (43) autres immigrants clandestins de différentes nationalités

ont été appréhendés à Tlemcen et Aïn Témouchent/2e RM et Béchar/3e RM.

Lutte antiterroriste.. Découverte d'une cache d'armes et de munitions à Tamanrasset



Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières et grâce à l'exploitation de renseignements, et lors d'une patrouille de fouille et de ratissage menée près de la bande frontalière sud à Bordj Badji Mokhtar/6°RM, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a découvert le 18 octobre 2019, une cache d'armes et de munitions contenant :

- (02) Mitrailleuses lourdes de calibre 14.5 mm;
- (01) mitrailleuse de type FM;
- (01) mitrailleuse de type PKT ;
- (04) Pistolets mitrailleurs de type Ka-

lachnikov ;

- (02) fusils semi-automatique de type Simonov ;

- Ainsi que sept (07) chargeurs, deux (02) chaînes de munitions, et (1421) balles de différents calibres.

Cette opération réitère, encore une fois, la grande vigilance et la ferme détermination des Forces de l'Armée Nationale Populaire mobilisées à travers tout le territoire national, à préserver la sécurité de notre pays et mettre en échec toute tentative de porter atteinte à sa sécurité et sa stabilité.

Lutte antiterroriste.. Arrestation de deux éléments de soutien aux groupes terroristes à Bordj Badji Mokhtar



Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a arrêté, le 17 octobre 2019, au niveau Tin-Zaouatine, Secteur Opérationnel de Bordj Badji Mokhtar/6e RM, deux (02) éléments de soutien aux groupes terroristes et a saisi trois(03) téléphones portables, et des sommes d'argent s'élevant à (588.000) dinars algériens et (22.000) francs CFA maliens.

Dans la dynamique des opérations visant à endiguer la propagation du fléau du narcotrafic à travers tout le territoire na-

tional, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a arrêté, dans la commune de Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla/4eRM, un (01) narcotrafiquant et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à trois (03) quintaux et cinquante-deux (52) kilogrammes, dissimulée dans un (01) camion.

Ces résultats dénotent, encore une fois, le degré de vigilance des éléments de l'Armée Nationale Populaire et leur détermination à traquer les criminels à travers tout le territoire national.

Lutte antiterroriste.. Découverte et destruction de cinq abris pour terroristes à Batna et Skikda

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à deux opérations de recherche et de ratissage menées à Batna et Skikda/5eRM, des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont découvert et détruit, le 18 Octobre 2019, cinq (05) abris pour terroristes contenant (20) mines de fabrication artisanale, un (01) fusil de chasse et un (01) fusil carabine usés et (63) balles de différents calibres, une quantité de poudre noire, (01) groupe électrogène, des outils de détonation, des médicaments et divers objets.

Dans le cadre de la lutte contre

la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée Nationale Populaire en coordination avec les éléments de la Gendarmerie Nationale à Sidi Belabbès/2eRM, ont arrêté trois (03) narcotrafiquants, et ont saisi (87) Kilogrammes et (28) grammes de kif traité et un (01) véhicule touristique, tandis que des détachements combinés de l'ANP, ont arrêté, lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset et In Guezzam/6eRM, (23) personnes, et ont saisi un (01) véhicule tout-terrain, deux (02) groupes électrogènes, deux (02) marteaux

piqueurs et deux (02) détecteurs de métaux.

Dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des Garde-côtes ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de (70) personnes à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran/2eRM et Aïn Témouchent/2eRM, Skikda et El Taref/5eRM, tandis que des éléments de la Gendarmerie Nationale et des Garde-frontières ont intercepté (19) immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen/2eRM et Ghardaïa/4eRM.



Forum mondial de la sécurité sociale

L'Algérie, pleinement "engagée" à assurer une protection sociale aux travailleurs

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam a affirmé, vendredi, que l'Etat algérien était pleinement "engagé" à assurer une protection sociale au plus grand nombre de citoyens et œuvrait à l'élargir aux franges vulnérables et aux travailleurs activant dans le secteur informel. Dans son allocution d'ouverture lors des travaux du Forum mondial de la sécurité sociale tenu actuellement à Bruxelles, M. Haddam a précisé que ce système "repose sur le principe d'égalité et de justice sociale, consacré par la Constitution, et ce à travers la mise au point d'un système de protection sociale basé sur la contribution solidaire des affiliés, outre la participation de l'Etat dans la prise en charge des cotisations des catégories spécifiques et vulnérables grâce au principe de redistribution des richesses nationales". Le système algérien de sécurité sociale, souligne-t-il, "se heurte, à l'instar de tous les pays du monde, à de grands défis en rapport avec la viabilité de ce système et l'élargissement de ses performances pour englober un plus grand nombre de citoyens, au vu des mutations sociodémographiques et économiques qui se produisent de par le monde". L'Algérie "a lancé des ateliers de réflexion en



vue d'introduire les réformes nécessaires, dans l'objectif d'adapter le système de la sécurité sociale à ces mutations, d'assurer sa viabilité et de l'étendre à d'autres franges fragiles de la société", a-t-il poursuivi, passant en revue, à ce titre, les efforts consentis par le Gouvernement, visant essentiellement à encourager le transfert des travailleurs du secteur informel vers l'économie formelle et organisée. Par ailleurs, le ministre du Travail,

de l'Emploi et de la Sécurité sociale a eu des entretiens avec le Secrétaire général de l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS), Marcello Abi-Ramia Caetano, avec lequel il a évoqué le rôle que peuvent jouer les caisses de la sécurité sociales, en collaboration avec l'association, dans la promotion et le renforcement de la sécurité sociale en Algérie et dans la région, et particulièrement à travers l'échange d'expériences et de

bonnes pratiques entre les organes de la sécurité sociale, membres de l'association. A cette occasion, M. Haddam a affirmé que son département ministériel "fait en sorte que les cadres du secteur soient présents dans les ateliers et les activités organisés par l'AISS en vue d'échanger les expériences et de connaître celles d'autres pays en la matière", relevant "l'importance de bénéficier de l'expérience et de l'accompagnement de cette orga-

nisation internationale dans le cadre des programmes de coopération, afin de parvenir à l'excellence dans le management des systèmes de sécurité sociale". Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, note-t-on, participe, avec une délégation des cadres du secteur, au Forum mondial de la sécurité sociale dont les travaux ont été ouverts le 14 octobre en cours.

Danger de l'émigration clandestine 20 associations nationales et les représentants de la société en conclave à Bouira

Près d'une vingtaine d'associations nationales et locales ainsi que des représentants de la société civile, issus de sept wilayas du pays, ont pris part samedi à Bouira à une rencontre de sensibilisation sur les dangers d'El Harga (émigration clandestine), ont indiqué les organisateurs. Initiée par l'association nationale de sensibilisation des jeunes sur les dangers de l'émigration clandestine "El Harga" (ANSJIC), les participants à cette rencontre ont mis en garde contre l'ampleur qu'a pris ce phénomène depuis quelques années. "El Harga menace la vie de nos jeunes ainsi que l'économie de notre pays. C'est un phénomène qui s'est intensifié ces derniers mois, nous devons tous lutter contre ce risque", a souligné Samir Zoulikha, président de l'Association organisatrice de l'événement qui a eu lieu à la salle des conférences de l'office du parc olympique de la wilaya (OPOW) de Bouira. Dans ce cadre, l'intervenant a appelé toutes les associations présentes à cette rencontre à s'impliquer dans un projet national visant à sensibiliser sur le terrain sur les dangers de ce phénomène.

"Nous avons un projet national avec l'implication de toutes les associations nationales et la société civile. Cette action vise à se rapprocher davantage des jeunes algériens pour les sensibiliser sur les risques d'El Harga et de leurs présenter des solutions efficaces dans le but de préserver cette

énergie humaine pour l'intérêt de notre pays", a insisté M. Zoulikha. Selon les détails fournis par ce responsable, ces derniers mois l'émigration clandestine a repris avec forces sur les villes côtières, enregistrant plusieurs cas de disparition et de mort. "La responsabilité est collective dans cette question, nous devons tous être responsables", a-t-il dit. "Le danger de mort que constitue ce phénomène réside dans l'utilisation des embarcations de fortunes pour tenter d'atteindre l'autre rive de la Méditerranée dans l'espoir de vivre mieux", a mis en garde le président de l'ANSJIC. De son côté, la psychologue Nour El Houdda Hassi a estimé qu'il est temps d'écouter les préoccupations des jeunes algériens afin de trouver des solutions efficaces aux problèmes de chômage, de logement et de loisir. "Nos jeunes ont besoin de travail et de logement pour vivre dans la dignité, donc nous devons encourager les différentes parties à œuvrer dans ce sens pour lutter contre ce phénomène", a-t-elle souligné.



24e Sila: Priorité aux jeunes auteurs



Le 24e Salon international du livre à Alger (SILA), prévu du 30 octobre au 9 novembre, a choisi de mettre à l'honneur les jeunes auteurs et les lauréats des prix littéraires algériens et étrangers, avec une programmation réduite de rencontres. Selon le programme, quelque 1030 maisons d'édition dont près de 300 algériennes exposant près de 183 000 titres, sont attendues au Palais des expositions des Pins-maritimes à Alger (Safex). Cette année le public aura rendez-vous avec une rencontre sur l'histoire intitulée "1919: l'Algérie face aux défis de liberté et du siècle", outre des conférences sur la littérature et le théâtre, la poésie melhoun et autre bande dessinée. Invité d'honneur du Sila 2019, le Sénégal devra être représenté par des auteurs comme Hamidou Sall, Khallil Diallo, Rahmatou Seck Samb, ou encore Abdoulaye Racine Senghor. Une rencontre entre éditeurs algériens et sénégalais est également prévue à la fin du salon. Créé en 2009, "Esprit Panaf" une espace dédié au Festival culturel panafricain d'Alger de 1969 et devra être l'occasion d'évoquer le Festival mondial des arts nègres de Dakar (1966). Les organisateurs ont également prévu une journée dédiée aux récentes découvertes archéologiques de Ain Boucherit (Sétif), animée par des archéologues. Cet es-

pace abritera la seule évocation prévue par le salon en commémoration des 30 ans de la disparition de l'écrivain et dramaturge Kateb Yacine. Le comédien Sid Ahmed Agoumi devra y donner la lecture de textes de l'écrivain. Pour cette édition le salon n'offrira son estrade qu'à deux auteurs internationaux, le Palestinien Ibrahim Nasrallah et l'Algéro-américaine Elaine Mokhtefi militante et auteur de "Alger, capitale de la révolution", une programmation justifiée par une baisse du budget alloué à la manifestation qui est passé de 60 millions de dinars, en 2018, à de 55 millions cette année, a indiqué le commissaire du Sila, Mohamed Igherb. En 2015, le budget du salon s'établissait à 120 millions de dinars. Par ailleurs, le concours de la meilleure affiche retenue pour le Sila 2019 a été remporté par Kada Hamidi, qui propose une oeuvre représentant le continent africain, faite de livres ouverts, dans l'esprit du 24e Sila, placé sous le signe "Le livre, un continent". Pour sa part le directeur du bureau du livre au ministère de la Culture, Djamel Foughali, a indiqué que la commission nationale de lecture avait émis des réserves sur 56 titres à caractère religieux, sur un total de 183 000 ouvrages devant être exposés par les participants étrangers.

ORS

Une étude préliminaire sur le moustique tigre

L'observatoire régional de la santé d'Oran (ORS) vient d'achever une étude préliminaire sur le moustique tigre qui a touché la daïra d'Ain Turck (Oran ouest) où l'espèce avait été déjà signalée en 2015, a-t-on appris de Hamadouche Redouane, hygiéniste spécialisé à l'ORS. L'étude a touché les 12 centres de santé que compte la daïra d'Ain Turck et a permis de recueillir 108 questionnaires auprès de patients qui se sont présentés dans ces structures présentant des symptômes similaires aux piqûres du moustique tigre. Les résultats de l'étude ont révélé qu'une grande majorité des sujets interrogés n'ont aucune information sur cette espèce de moustique qui existe en Algérie depuis quelques années déjà. Seulement 3% des personnes interrogées ont identifié la piqûre comme celle du moustique tigre, a précisé le spécialiste. La sensibilisation et l'information de la population constituent pourtant un maillon capital dans la lutte contre ce moustique, craint pour être un vecteur de certaines maladies dangereuses. L'étude a ainsi conclu qu'il est indispensable de mener des campagnes de sensi-



lisation pour faire connaître le moustique et les méthodes de lutte, a-t-il souligné. Les spécialistes de l'ORS estiment qu'il est préférable de lutter contre le moustique tigre par des moyens physiques, car le recours aux méthodes chimiques comporte le risque de développer des résistances chez cette espèce, comme l'a expliqué, pour sa part, la directrice de cet organisme, Dr

Nawel Belarbi. "La lutte physique ne peut pas se faire sans l'implication de la population qui doit éradiquer les foyers de ce moustique dans les jardins, les terrasses, les caves, (...) en éliminant l'eau stagnante contenue dans les ustensiles, les coupes, les gamelles, les seaux et tout autre récipient", a-t-elle indiqué. "La particularité du moustique tigre, c'est qu'il peut

pondre ses œufs dans de toutes petites quantités d'eau", a-t-elle noté, ajoutant que la femelle de cet insecte peut pondre des centaines d'œufs et les répandre dans différents endroits pour leur donner plus de chance d'éclore. "C'est dire la capacité de l'espèce à s'adapter pour perdurer", a-t-elle souligné. Ainsi, la lutte doit commencer dans les foyers en éliminant l'eau stag-

nante, minimise soit-elle, souligne le Dr Belarbi. Le moustique tigre est reconnu par sa couleur foncée avec des rayures noires et blanches alternées sur tout son corps et ses pattes. Il est de petite taille comparé aux moustiques communs. Il peut transmettre certains virus pathogènes pour l'homme comme celui de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika.

Education nationale: Début des inscriptions aux examens de fin d'année à partir de mardi prochain

Les inscriptions des candidats aux examens nationaux de l'année scolaire 2019-2020 débuteront le 22 octobre courant sur la plateforme numérique, mise à la disposition des établissements d'enseignement, a indiqué, samedi, le ministère de l'Education nationale dans un communiqué. Les inscriptions des candidats scolarisés aux épreuves de 5e année, de BEM et de Baccalauréat s'étaleront du 22 octobre au 10 novembre, a précisé la même source. A noter que cette opération s'effectue désormais au niveau des établissements d'éducation via la plateforme numérique du secteur, selon le communiqué, indiquant qu'il incombe aux "chefs d'établissements d'effectuer les inscriptions de leurs élèves". Quant aux inscriptions des candidats libres aux examens de BEM et de Baccalauréat session 2020, elles s'étaleront, précise la même source, du 22 octobre au 21 novembre sur les deux sites de l'Office national des examens et concours (ONEC): <http://bem.onec.dz> et <http://bac.onec.dz>. Le recours à la plateforme numérique de l'Education nationale, a rappelé le ministère, s'inscrit dans le cadre de "l'élargissement progressif et continu des services offerts sur le système informatique du secteur", visant "d'un côté, à mettre à jour les données, et de l'autre côté, à atténuer les peines des élèves et de leurs parents, en leur épargnant le lourd fardeau des inscriptions et des erreurs pouvant en découler". A ce propos, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed a rappelé que l'élargissement des services numériques sur le système informatique du secteur "touchera progressivement toutes les autres grandes opérations, en vue de rationaliser les dépenses et épargner temps et efforts".
Houda H

SILA 2019: Participation du CRASC d'Oran avec la présentation de 4 nouvelles publications

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran participera au 24e Salon international du livre d'Alger (SILA) prévu du 30 octobre au 9 novembre avec notamment la présentation de quatre nouvelles publications dont un ouvrage, a-t-on appris auprès du service de communication de cet organisme. Il s'agit des trois derniers numéros de la revue "Insaniyat" (2017-2018-2019) ainsi qu'un ouvrage d'une équipe composée du Pr Hamidou Nabila, des docteurs Ferhani-Meghraoui Fatma et Lahouel Ameur sous la direction de Naïma Gennouze-Benamar sur "Le baccalauréat en Algérie et l'évaluation des compétences: cas du français langue étrangère (FLE)". Les trois numéros de la revue "Insaniyat" abordent notamment "Les pratiques plurilingues et mobilités: Maghreb-Europe" à travers une panoplie d'articles dans différentes disciplines des sciences humaines et sociales et "La santé au quotidien dans les pays du Maghreb", un recueil d'articles sur le sujet

sous la coordination du Professeur Mohamed Mebtoul. Insaniyat est une revue scientifique trimestrielle spécialisée en anthropologie et sciences sociales publiant les contributions de chercheurs et universitaires algériens et étrangers de renom. L'ouvrage consacré au Baccalauréat en Algérie est un projet qui s'inscrit dans la continuité des recherches effectuées par la division "anthropologie de l'éducation et systèmes de formation" du CRASC. Ce travail répond, selon la présentation de l'ouvrage, à la question "le baccalauréat atteste-t-il des connaissances ou de compétences?". Le référentiel des programmes et le guide de l'élaboration de l'épreuve de français préconisent l'acquisition de la maîtrise de compétences. Or, l'épreuve elle-même reste des connaissances et non pas des compétences. Ce paradoxe explique la carence linguistique en français comme langue étrangère et dans bien d'autres matières dans le secondaire", a-t-on souligné. La 24e édition du Salon international du Livre (SILA 2019), prévue à

Alger, verra la participation de plus de 1.020 maisons d'édition représentant 40 pays et du Sénégal comme invité d'honneur.



Dégradation du réseau routier : Le ministre du Transport pointe du doigt les camions poids lourds

Le ministre des Transports et des Travaux publics a pointé du doigt la responsabilité des camions poids-lourd dans la dégradation du réseau routier, faute de respecter la charge utile. Il a ainsi indiqué que la législation n'est pas toujours respectée concernant le respect de la charge des véhicules, régulièrement dépassée provoquant la dégradation des routes au bout seulement d'un à deux ans d'exploitation. "Ce n'est pas par défaut de réalisation, c'est par défaut d'exploitation", a soutenu le ministre, révélant qu'un projet de décret était en cours de préparation pour réglementer la charge des véhicules utilisant les autoroutes, notamment à travers l'installation de ponts-basculés sur les diffé-

rents axes concernés par ce phénomène de dégradation prématurée. De plus, concernant les routes nationales et chemins de wilayas, "des dispositions internes sont en cours de mise en place au niveau des wilayas". L'installation de ponts-basculés dans l'optique de réduire le phénomène de surcharge et donc de dégradation rapide du réseau routier, a indiqué le même responsable. Parlant du budget annuel de maintenance du réseau routier, Mustapha Kouriba, a indiqué que celui-ci s'élève à pas moins de 30 milliards de dinars. "Nous avons répété à plusieurs reprises, lors de nos différentes sorties sur le terrain et à travers les constats que nous y avons faits, qu'il y a un manque concernant l'entretien des

routes et des différentes infrastructures liées au transport", a reconnu néanmoins le ministre. Selon lui, l'entretien des routes est rendu difficile notamment du fait de l'étendue du réseau national comprenant près de 130.000 km en plus de 10.000 ouvrages d'art et près de 50 ports et 36 aéroports. "Ceci représente un acquis important pour l'Algérie, nécessitant un grand effort d'entretien et de rigueur de la part de l'ensemble des intervenants", a-t-il souligné plaidant également pour la formation de nouveaux cadres destinés à intervenir dans la maintenance des infrastructures du pays.

Yasmina Derbal

Développement économique en Algérie Le FMI et la BM marquent leur disponibilité à l'appuyer et l'accompagner

Le FMI et le Groupe de la Banque Mondiale (BM) ont réitéré, lors de leurs Assemblées annuelles, qui se tiennent du 17 au 20 octobre à Washington, avec la participation du ministre des Finances, Mohamed Loukal, leur disponibilité à "appuyer et accompagner" les efforts de développement économique en Algérie. Lors de sa participation aux travaux de ces Assemblées, à la tête de la délégation algérienne, M. Loukal, en sa qualité de Gouverneur de l'Algérie auprès du Groupe de la BM, a eu des entretiens avec Mme Kristalina Georgiva, Directrice Générale du FMI et M. Davis Malpass, Président du Groupe de la Banque Mondiale, qui ont affiché "la disponibilité de leurs institutions à accompagner l'Algérie dans ses efforts de développement", selon un communiqué du ministère des Finances. M. Loukal a également rencontré le vice président pour la région MENA à la BM, M. Ferid Belhadj, avec lequel il a passé en revue l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et la Banque Mondiale. Lors de cet entretien, le représentant de la BM s'est dit "satisfait de la qualité du partenariat avec l'Algérie" en marquant "la disponibilité du Groupe de la Banque Mondiale, à travers toutes ses institutions, à apporter son appui pour un accompagnement de l'Algérie dans ses efforts de développement économique". M. Loukal a, pour sa part, présenté la situation économique de l'Algérie et ses perspectives, réitérant "la volonté et l'engagement des pouvoirs publics à poursuivre les réformes économiques structurelles". Le Gouvernement algérien, a souligné le ministre, œuvre pour "une



transformation structurelle" de l'économie, à travers des mesures de facilitation pour l'investissement. Des efforts seront ainsi davantage déployés, a-t-il indiqué, sur le volet recouvrement de l'impôt, de la mise en place de mécanismes adaptés pour l'inclusion financière, la diversification des produits bancaires, la réforme de la gouvernance des banques publiques pour une meilleure efficacité en matière de financement de l'économie, en vue d'une croissance plus inclusive. En marge de ces Assemblées, M. Loukal a également rencontré M. Jihad Azour, directeur du Département Moyen-Orient et Asie Centrale (MOAC) au Fonds Monétaire International. Lors de l'entretien, le ministre a présenté les évolutions de la situation économique en Algérie en rappelant les efforts déployés par l'Algérie pour la modernisation de l'administration fiscale et

le renforcement de la gestion budgétaire. Le ministre a également eu des "entretiens fructueux" avec les responsables du FMI en charge des finances publiques et des questions fiscales, selon la même source. Ces échanges ont porté sur l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et le FMI dans les domaines fiscal et budgétaire. Dans ce cadre, les responsables du FMI ont marqué "la volonté de leur institution à accompagner les efforts de l'Algérie dans son plan de modernisation dans les domaines relevant de la compétence du FMI, notamment au niveau de la digitalisation du système fiscal, du recouvrement de l'impôt et de la gestion des risques budgétaires". Dans le cadre de sa participation aux travaux des Assemblées annuelles des institutions de Bretton Woods, M. Loukal et la délégation qui l'accompagne, ont pris part à la réunion plénière des As-

semblées, à laquelle ont participé les Gouverneurs des pays membres de ces deux institutions, en présence de Mme Georgiva et de M. Malpass. M. Loukal a également participé à la réunion ministérielle du Groupe Intergouvernemental des vingt quatre sur les questions monétaires Internationales et de développement (G24). Cette réunion a porté sur le thème : "Vers un nouveau multilatéralisme", précise le communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, qui, à son tour, a connu la participation de M. Malpass et de Mme. Georgiva, les ministres du G24 ont examiné les préoccupations et les défis majeurs auxquels les pays émergents et en développement sont confrontés, eu égard aux incertitudes qui règnent actuellement à l'échelle mondiale, notamment celles relatives au commerce, au contexte monétaire et financier et au financement du développement.

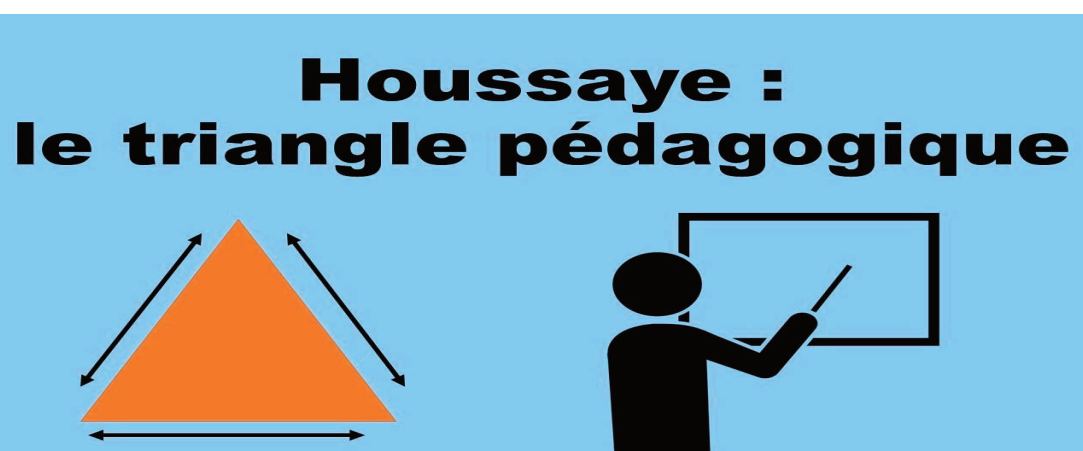
M. Loukal a aussi pris part au conclave ministériel sur l'Initiative de la Banque Mondiale sur le Projet du Capital Humain, lancé en octobre 2018 et à laquelle l'Algérie a adhéré. Cette initiative vise à aider les pays à renforcer leurs stratégies et accroître l'investissement dans le capital humain et à améliorer la façon de le mesurer. A ce titre, elle se propose d'élever le dialogue sur les politiques du capital humain à un niveau transversal et multisectoriel et de créer un réseau de pays membres du projet destiné à favoriser le partage d'expérience en la matière. Lors de cette réunion ministérielle, les participants ont échangé les points de vue sur les moyens pour promouvoir les changements transformateurs de l'économie à travers l'investissement dans le capital humain, indique la même source.

M.O

Travaux publics: Kouraba : « la maintenance des infrastructures du pays nécessite 30 milliards de DA annuellement »

Le budget annuel nécessaire pour la maintenance du réseau routier ainsi que de l'ensemble des infrastructures dépendant du département des Travaux publics est estimé à 30 milliards DA, a indiqué samedi à Alger, le ministre des Transports et des Travaux publics, Mustapha Kouraba. Lors d'un point de presse tenu en marge d'une Journée d'études sur la maintenance des infrastructures, organisée au niveau de l'Ecole nationale supérieure des Travaux publics (ENSTP), le ministre a fait savoir "qu'un manque en matière de maintenance des routes est constaté au niveau national". "Nous avons répété à plusieurs reprises, lors de nos différentes sorties sur le terrain et à travers les constats que nous y avons faits, qu'il y a un manque concernant l'entretien des routes et des différentes infrastructures liées au transport", a-t-il concédé. Ainsi, M. Kouraba a appelé lors de cette Journée les cadres institution-

nels, directeurs des Travaux publics de wilayas, chercheurs et spécialistes à multiplier les efforts dans ce domaine et à mettre à disposition "l'ensemble des moyens humains et matériels et les moyens financiers, si nécessaire, pour soutenir ce domaine important". Lors de son allocution, le même responsable a estimé que la préservation des structures de transport doit constituer une priorité aux dépens des nouveaux investissements, rappelant que "tout retard de maintenance périodique induit des travaux de réhabilitation plus importants et plus onéreux". Selon le ministre, l'entretien des routes est rendue difficile notamment du fait de l'étendue du réseau national comprenant près de 130.000 km en plus de 10.000 ouvrages d'art et près de 50 ports et 36 aéroports. "Ceci représente un acquis important pour l'Algérie, nécessitant un grand effort d'entretien et de rigueur de la part de l'ensemble des intervenants", a-t-il souli-



gné plaidant également pour la formation de nouveaux cadres destinés à intervenir dans la maintenance des infrastructures du pays. Interrogé par la presse au sujet de la détérioration des axes routiers du pays, M. Kouraba a pointé du doigt le phénomène de surcharge des véhicules, notamment les poids-lourds activant dans le transport de marchandises. Il a ainsi affirmé que la législation n'est pas toujours respectée concernant le respect de la

charge des véhicules, régulièrement dépassée provoquant la dégradation des routes au bout seulement d'un à deux ans d'exploitation. "Ce n'est pas par défaut de réalisation, c'est par défaut d'exploitation", a soutenu le ministre. Pour tenter de réduire ce phénomène, M. Kouraba a confié à la presse qu'un projet de décret était en cours de préparation pour réglementer la charge des véhicules utilisant les autoroutes, notamment à travers l'installa-

tion de ponts-bascules sur les différents axes concernés par ce phénomène de dégradation prématurée. De plus, concernant les routes nationales et chemins de wilayas, "des dispositions internes sont en cours de mise en place au niveau des wilayas" pour la mise en place de ponts-bascules dans l'optique de réduire le phénomène de surcharge et donc de dégradation rapide du réseau routier, a indiqué le même responsable.

A.B

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Quotidien National d'Information

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DISTRIBUTION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Produits alimentaires Poursuite du recul de la facture d'importation

La facture des importations de l'Algérie de produits alimentaires poursuivait son recul de près de -8%, durant les huit premiers mois de 2019, en comparaison avec la même période de l'année dernière, selon la direction générale des Douanes algériennes (DGD). Globalement, la facture d'importation des produits alimentaires a atteint 5,43 milliards de dollars (mds usd) sur les huit premiers mois de l'année en cours, contre

près de 5,90 mds usd durant la même période de 2018, enregistrant une baisse de 459,5 millions de dollars (-7,80%), a précisé la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD). Cette baisse s'explique, essentiellement, par une diminution des importations des céréales, lait et produits laitiers, des sucres et des légumes. Représentant 33,88% de la structure des importations alimentaires, les céréales, semoule et farine ont atteint 1,84

md usd, contre 2,15 md usd en 2018, soit une baisse de -14,42%. Les importations des produits laitiers ont également reculé à 859,02 millions usd, contre 967,10 millions usd, en baisse également de -11,18%. La facture d'importation du sucre et des sucreries, a elle aussi reculé pour totaliser 476,23 millions usd, contre 579,23 millions usd (-17,78%). Même tendance pour les résidus et déchets des industries alimentaires, dont les tour-

teaux et autres résidus solides qui ont été importés pour près de 393,96 millions usd, contre 513,51 millions usd, en baisse de -23,28%. De janvier à août derniers, la baisse a concerné aussi d'autres produits alimentaires, mais de moindre ampleur. Il s'agit des importations du café et thé qui se sont chiffrées à 228,24 millions usd, contre 238,30 millions de dollars (-4,22%), celles des légumes avec (-8,88%), totalisant 174,27 millions usd, contre

191,25 millions usd, durant la même période de comparaison et enfin les importations des préparations alimentaires diverses, qui ont connu une légère baisse de -1,07% pour atteindre 219,82 millions usd. En revanche, d'autres groupes de produits de la structure des importations ont connu des hausses durant la période de comparaison. Les plus concernés sont les tabacs et succédanés de tabac fabriqués, les fruits comestibles et les animaux vivants.

Faciliter l'exportation des dattes Vers la création d'un système de contrôle

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a affirmé à Biskra qu'un nouveau système de contrôle sera créé en vue de faciliter l'exportation des dattes algériennes vers les marchés extérieurs. Lors d'une conférence de presse animée en marge de son inspection d'une exploitation agricole dans la commune de Meziraa, le ministre a souligné que ce système assurera le contrôle du produit à exporter sur les sites des unités de conditionnement agréés par les services du commerce, des douanes et de la santé pour protéger le produit et délivrer les certifications de conformité. Ce nouveau mécanisme qui attestera de la conformité du produit aux normes d'exportation des services concernés permettra de transférer les cargaisons de dattes vers les ports et aéroports sans entrave aucune, a ajouté le ministre qui a insisté sur l'importance de la protection du produit national et de l'intensification des contrôles des douanes et services de sécurité pour empêcher la contrebande des dattes algériennes notamment de la variété Deglet Nour. M. Djellab a mis en exergue la nécessité d'organiser le secteur d'exportation et lutter contre la concurrence déloyale par l'identification des opérateurs et la limitation du phénomène d'exportation des dattes algériennes vers des pays tiers où elles sont reconditionnées et revendues comme des produits nationaux par ces pays. Il a également relevé que les mesures de facilitations des exportations incluront les légumes par le soutien aux charges de transport de l'usine vers le port ainsi que le soutien des petites usines et le plafonnement du prix des dattes dirigées à l'exportation afin de porter la valeur des exportations à 100 millions dollars. M. Djellab a rappelé à ce propos que l'Algérie a exporté depuis le début de l'année pour 33 millions dollars de dattes.

B.M

Hassan Tidjani Haddam L'Algérie, pleinement "engagée" à assurer une protection sociale aux travailleurs

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam a affirmé, que l'Etat algérien était pleinement "engagé" à assurer une protection sociale au plus grand nombre de citoyens et œuvrait à l'élargir aux franges vulnérables et aux travailleurs activant dans le secteur informel. Dans son allocution d'ouverture lors des travaux du Forum mondial de la sécurité sociale tenu actuellement à Bruxelles, M. Haddam a précisé que ce système "repose sur le principe d'égalité et de justice sociale, consacré par la Constitution, et ce à travers la mise au point d'un système de protection sociale basé sur la contribution solidaire des affiliés, outre la participation de l'Etat dans la prise en charge des cotisations des catégories spécifiques et vulnérables grâce au principe de redistribution des richesses nationales". Le système algérien de sécurité sociale, souligne-t-il, "se heurte, à l'instar de tous les pays du monde, à de grands défis en rapport avec la viabilité de ce système et l'élargissement de ses performances pour englober un plus grand nombre de citoyens, au vu des mutations sociodémogra-



phiques et économiques qui se produisent de par le monde". L'Algérie "a lancé des ateliers de réflexion en vue d'introduire les réformes nécessaires, dans l'objectif d'adapter le système de la sécurité sociale à ces mutations, d'assurer sa viabilité et de l'étendre à d'autres franges fragiles de la société", a-t-il poursuivi, passant en revue, à ce titre, les efforts consentis par le Gouvernement, visant essentiellement à encourager le transfert des travailleurs du secteur informel vers l'économie formelle et organisée.

Par ailleurs, le ministre du Travail,

de l'Emploi et de la Sécurité sociale a eu des entretiens avec le Secrétaire général de l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS), Marcello Abi-Ramia Caetano, avec lequel il a évoqué le rôle que peuvent jouer les caisses de la sécurité sociales, en collaboration avec l'association, dans la promotion et le renforcement de la sécurité sociale en Algérie et dans la région, et particulièrement à travers l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les organes de la sécurité sociale, membres de l'association.

k.s

Cherif Omari L'agriculture, un secteur alimentaire par excellence

Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Cherif Omari a déclaré, à Alger, que le secteur de l'agriculture était un secteur alimentaire par excellence où agriculteurs, éleveurs et pêcheurs veillent à assurer tous les éléments d'une alimentation équilibrée. M. Omari a fait cette déclaration lors de la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de l'alimentation qu'il a présidée et à laquelle ont pris part des membres du Gouvernement, des représentants du corps diplomatique à Alger, du représentant de la FAO à Alger, des représentants des organisations onusiennes et agences de coopération internationale à Alger, des cadres des différents secteurs ainsi que et des représentants professionnels et de la société civile. Entre autres indicateurs qui ont fait que ce secteur soit à la tête des priorités dans la stratégie de développement en Algérie, l'augmentation du rendement de la production, la hausse des investissements, l'amélioration du taux de couverture des besoins nationaux ainsi que la réduction progressive de l'importation, selon le ministre. "Ces résultats positifs" ont permis à l'Algérie d'occuper des places de choix dans le classement du Programme des Nations-unies pour le développement (PNUD) concernant l'indicateur de développement humain et d'être pionnière en matière de réalisation des Objectifs du millénaire pour le

développement (OMD), a ajouté M. Omari. Concernant les indicateurs de production, les résultats font ressortir des moyennes de croissance notamment dans les filières stratégiques, à l'instar des céréales, du lait, des légumineuses, des fruits et légumes. Outre la production, les agriculteurs et producteurs ont prouvé également leur capacité à relever le défi de la diversification de l'économie nationale par l'exportation. Le secteur a récemment enregistré l'accès du produit national aux marchés mondiaux, dans divers continents, avec une qualité supérieure et une grande concurrence.

K.A



Estimées à 60 milliards Da Sonelgaz œuvre à recouvrer "progressivement" ses dettes

L'entreprise Sonelgaz s'attèle à recouvrer "progressivement" ses dettes qui s'élèvent à 60 milliards de Da, réparties entre entreprises et particuliers, a annoncé, à Boufarik (Blida), le Président-directeur général (P-dg) de cette entreprise, Chaher Boulakhras. "Les dettes de l'entreprise sont en hausse croissante, atteignant 60 milliards de Da que nous tentons de recouvrer par tous les moyens", a indiqué à la presse, M. Boulakhras, en marge de la distinction de l'entreprise par l'Association sportive de l'Union sportive de Boufarik de Basket-ball pour handicapés, pour son soutien à l'équipe. "Ces dettes sont réparties entre les entreprises et les clients ordinaires, à hauteur de 50 % chacun", a fait savoir le P-dg avant de relever à, ce propos, que le recouvrement se fait de différentes manières, à commencer par le préavis de coupure jusqu'à la coupure de courant électrique, rassurant, à ce propos, la clientèle quant au "tarif d'électricité qui demeure le même". Le premier responsable de Sonelgaz, par ailleurs, affirmé que le

bilan des réalisations annuelles de l'entreprise "est bon", ajoutant que les programmes ne sont pas à l'arrêt et que l'Etat poursuivait son accompagnement en matière d'investissements, tout en poursuivant les réalisations, tant au plan distribution, transport, production ou services", a-t-il encore rassuré. Sonelgaz "maîtrise désormais" le pic de consommation de l'énergie électrique, et ce grâce "aux investissements réalisés au fil des années", a-t-il soutenu avant d'annoncer à ce propos, la mobilisation d'"importants moyens" pour la concrétisation de des futurs projets, y compris l'investissement dans les énergies renouvelables. Sonelgaz "s'est engagée depuis des mois dans l'élaboration d'un plan de réorganisation et de renouvellement des structures de ce service public, après son adoption par le conseil d'administration de l'entreprise, en vue de s'adapter aux requêtes des clients et de s'acclimater aux changements survenus", a-t-il rappelé.

s.k

L'enseignement religieux : une pratique séculaire dans les ksour et Oasis de Ghardaïa

L'enseignement religieux notamment la mémorisation des versets sacrés du Coran pour les enfants est une pratique séculaire dans les Ksour et Oasis de la région de Ghardaïa.

Chaque mosquée édifiée dans les différents quartiers de la wilaya, une grande salle, appelée "Mahadra" (Aazem ou Akarbiche en Tamazight), annexée pour initier la pratique religieuse et apprendre les versets du livre saint coran aux enfants de bas âge souvent à partir de 4 ans.

"Le passage inéluctable par les classes coraniques pour les enfants de bas âge est une pratique ancestrale qui se perpétue de génération à génération afin d'initier l'enfant à l'islam", a indiqué à l'APS, Ami Bakir, notable de Ghardaïa

"Quel que soit notre âge, nous gardons dans un coin de notre mémoire le souvenir de notre premier séjour dans une classe coranique", a fait rappeler le même notable.

Convaincu que la mémorisation des versets du Coran, l'appren-

tissage et le perfectionnement de la pratique des préceptes de l'Islam constituent les éléments de base pour l'éducation religieuse et le développement de l'identité et de la personnalité de leur enfant, les parents incitent leur progéniture à fréquenter les classes coraniques.

Quelque 10.135 élèves dont 6.555 fillettes bénéficient actuellement de cet enseignement dans près de 600 classes coraniques dont 225 du rite Ibadite et 32 Zaouïas situées pour la plupart dans les Oasis de Metlili et El Menea, indiquent les statistiques de la direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya.

Ces classes agréées pour la plupart par la direction du secteur, dispensent sous la conduite d'un enseignant ou Taleb, des cours d'apprentissage et de récitation des sourates divines construit sur une pédagogie basée essentiellement sur la capacité mnémotique de l'enfant.

Assis à même au sol sur une natte en demi-cercle, les garçons d'un côté, les filles de l'autre, ayant pour ardoise une



planche en bois rectangulaire avec une poignée triangulaire à l'une des extrémités, polie et lissée

avec des galets dénommée "Lowha" ainsi qu'un stylet en roseau taillé et un encrier, ces

bambins calligraphiant sur leur planchette des versets coraniques dictés par leur maître.

M'SILA : pose de 514 km de câbles de fibres optiques en 2019

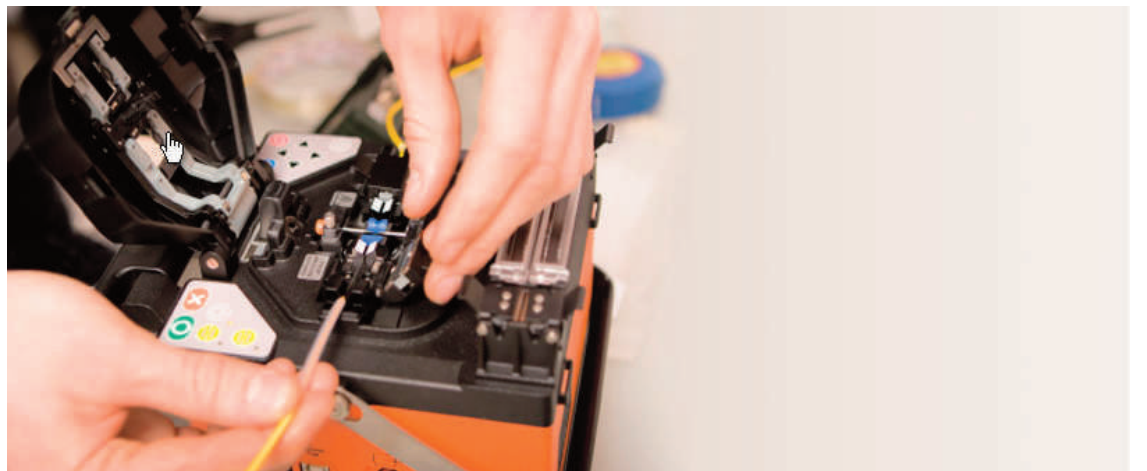
Un réseau de 514 kilomètres de câbles de fibres optiques a été posé depuis le début de l'année 2019 à travers les communes de la wilaya de M'sila, a-t-on appris samedi de la direction locale d'Algérie télécom.

Cette technologie a permis le raccordement de 68 bureaux de poste au réseau de câbles de fibres optiques dans le cadre d'une convention entre Algérie télécom et Algérie postes, a précisé la même source avant d'ajouter que 46 communes et 30 annexes communales ont été rac-

cordées à ce réseau.

Au total, 1957 km de câbles fibres optiques ont été réalisés depuis plus de 3 années dans cette wilaya ce qui a permis d'enregistrer une nette amélioration de la qualité de service au profit des clients d'Algérie télécom, notamment les collectivités locales, les bureaux de poste et des industriels, a-t-on expliqué.

Une interconnexion en fibres optiques reliant les wilayas de Djelfa, de Biskra, de Médéa, de Bouira et de Bordj Bouarréridj a été concrétisée au cours de la même période, a-t-on conclu.



Ligne ferroviaire Touggourt-Alger: un acquis pour renforcer le transport dans le Sud

L'entrée en service de la nouvelle desserte ferroviaire reliant Touggourt (Ouargla) à Alger constitue un nouvel acquis pour le renforcement du réseau ferroviaire et la promotion des prestations de transport dans le Sud.

Cette nouvelle liaison, dont le voyage inaugural s'est déroulé dimanche dernier depuis Touggourt, a été favorablement accueillie par les citoyens qui n'ont pas manqué, dans leurs appréciations exprimées à l'APS peu avant le démarrage du train, de valoriser l'ouverture de cette nouvelle ligne ferroviaire tant attendue et sollicitée par la population locale.

Fethi, jeune ingénieur-mécanicien, a indiqué que "l'ouverture de cette ligne va contribuer à l'atténuation des problèmes de transport rencontrés par les citoyens de cette région, notamment ceux désirant rallier Alger pour divers motifs".

"Des patients, ainsi que des enseignants et étudiants se rendant régulièrement à Alger ont exprimé une large satisfaction quant à l'inauguration de cette ligne leur épargnant l'inconfort des voyages à bord de nombreux bus et taxis", a-t-il ajouté.

AMINA.R

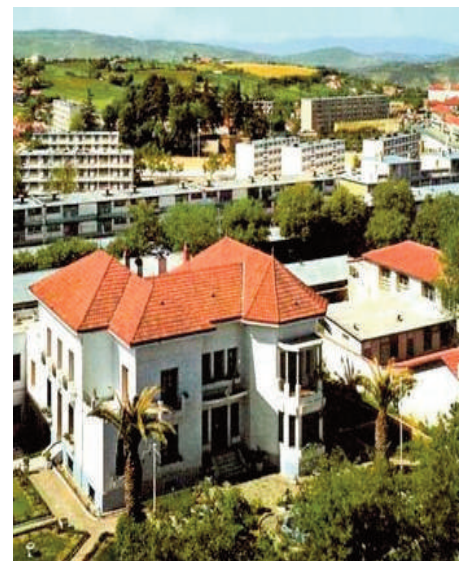
Projet d'élaboration du plan d'aménagement urbain du "Grand Médéa" examiné

Le projet d'élaboration du plan directeur d'aménagement urbain (PDAU) du "grand Médéa" a été examiné, en conseil d'exécutif restreint, en vue de définir les principaux axes d'extension urbaine et identifier les zones à urbaniser dans un futur proche, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

L'élaboration d'un PDAU intercommunal englobant les communes de Médéa, Draa-Smar, Tamesguida, ainsi qu'une partie de la commune d'Ouzera, demeure "l'unique solution" pour transcender l'écueil de la rareté du foncier sur lequel bute l'expansion urbaine du chef-lieu de wilaya, soumis à une forte pression de la demande en matière d'habitat et d'équipements publics, a-t-on expliqué.

Le projet vise, selon la même source, à se doter d'un outil d'urbanisation "indispensable" à toute projection future en matière d'urbanisation et d'aménagement au sein de ce grand espace géographique, devant permettre de dégager de nouvelles assiettes foncières pour l'implantation et la programmation des projets d'habitat ou autres, a-t-on fait savoir.

Il facilitera, a-t-on ajouté, le prélèvement et l'intégration de parcelles de terrains "urbanisables", en prenant en ligne de compte, la préservation du domaine agricole, notamment les terrains déjà en exploitation, assurant, en outre, que le projet en question permettra d'identifier les zones inondables ou représentant des risques de glissements, qu'il faudra exclure de toute urbanisation future.



Secousse tellurique de magnitude 4 degrés à Ain Temouchent

Une secousse tellurique de magnitude 4 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée vendredi à 16h54mn à Ain Temouchent, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 20 km au Nord d'Ain Temouchent, précise la même source.

Aucun dégât matériel ni perte humaine

n'a été enregistré suite à la secousse tellurique enregistré vendredi à Ain Temouchent, a-t-on appris vendredi des services locaux de la protection civile. Ces mêmes services n'ont enregistré aucun appel de secours ni effectué aucune intervention suite à cette secousse qui a été fortement par les habitants des communes d'El Amria, El Mallah, Ain Temouchent, Terga et autres localités de la wilaya, a assuré à l'APS le directeur

de la protection civile.

Cette secousse tellurique de magnitude 4 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée vendredi à 16h54mn à Ain Temouchent, a annoncé le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 20 km au nord d'Ain Temouchent, a précisé la même source.

Projet de loi sur les hydrocarbures Le ministère de l'Energie détaille le texte



Réagissant au tollé soulevé ces derniers temps par le projet sur la loi des hydrocarbures, le ministère de l'Energie a tenu à clarifier les choses à travers un communiqué fleuve dans lequel, il détaille ce texte tant controversé, approuvé d'ailleurs par le Conseil des ministres. Pour les pouvoirs publics, la nécessité d'une nouvelle loi n'est plus à prouver et une refonte en profondeur du régime juridique des hydrocarbures, en particulier aux plans fiscal et contractuel est aujourd'hui « nécessaire », voire « indispensable » pour « restaurer » l'attractivité du domaine minier national, dans un contexte caractérisé, par un « faible » niveau des prix du pétrole et par une concurrence « accrue » entre les pays producteurs pour « attirer » de nouveaux investisseurs. Cette action présente un caractère « urgent » vu la situation de nos réserves, les prévisions de production à long terme et les délais « incompressibles » pour concrétiser de nouveaux projets, sachant que 10 années en moyenne s'écoulent entre le lancement des travaux de recherche, la réalisation de découvertes, leur développement et leur mise en production.

10 années en moyenne entre le lancement des travaux de recherche la mise en production. La promulgation d'une nouvelle loi est « importante » pour « attirer » des investissements étrangers avec « l'apport technologique et financier nécessaire » afin de « partager » le risque exploratoire avec Sonatrach et « faire face » aux com-

plexités et difficultés qui caractérisent notre domaine minier. Le ministère s'explique à cette occasion sur les principaux éléments du projet de loi et citera à ce propos des principes directeurs de la nouvelle loi dont la clarification et la distinction « nette » des rôles respectifs du Ministre en charge du secteur et des agences de régulation "ALNAFT" et "ARH", le renforcement du rôle de SONATRACH en tant qu'acteur économique national au service du développement du pays et du maintien de la règle 51/49 et diversification des formes contractuelles dans les activités Amont. Il est question également de la réaffirmation du monopole de l'entreprise nationale sur l'activité de transport par canalisation, de l'attribution des agences hydrocarbures alors que l'organisation institutionnelle, adoptée par la loi n°05-07 du 28 avril 2005, est reconduite dans le cadre du projet de loi, avec cependant des aménagements pour donner « plus de clarté » aux rôles respectifs du Ministre, des agences et de SONATRACH. « Ils s'articulent principalement autour de l'affirmation expresse de l'indépendance de ces agences à travers leurs statuts et leurs modes d'organisation et de fonctionnement, du renforcement de l'autorité des deux agences qui exercent des prérogatives de suivi et de contrôle des activités des opérateurs et des formes d'exercice des activités de recherche et d'exploitation des hydrocarbures », explique le ministère de l'Energie qui précise que dans le but de la prémunir des aléas

contractuels et particulièrement des contentieux, qui peuvent surgir lors de l'exécution des contrats de recherche et/ou d'exploitation des hydrocarbures, "ALNAFT" ne sera pas partie aux contrats de recherche et/ou d'exploitation. « Elle octroiera désormais le droit d'exercer les activités de recherche et/ou d'exploitation, au moyen de deux actes unilatéraux, à SONATRACH, seule, ou à SONATRACH et à son ou ses partenaires, selon le cas », ajoute la même source. On apprend par ailleurs que le choix des partenaires de SONATRACH s'effectue, principalement, par appel à la concurrence ou à l'issue d'une négociation directe. Quel que soit le contrat, la part de production ou des revenus du partenaire étranger ne peut dépasser 49% et la durée d'un contrat d'hydrocarbures, incluant une période de recherche et d'exploitation, est de 30 années. Elle peut être prorogée d'une durée maximale de 10 années.

La durée de contrat du partenaire étranger s'élève à 30 ans

Pour le Transport par canalisation, celui-ci est confié « uniquement » à SONATRACH, ou à l'une des filiales, qu'elle détient « entièrement » eu égard au caractère « stratégique » de cette activité. Concernant les activités de raffinage et de transformation, de stockage et de distribution des produits pétroliers, elles sont soumises au droit commun, exception faite de certaines dis-

positions spécifiques qu'il introduit, notamment en matière de HSE. Ainsi, les activités de raffinage et de transformation peuvent être exercées par SONATRACH, seule ou en association avec toute personne algérienne et/ou toute personne morale de droit étranger. Quant aux activités de stockage et de distribution des produits pétroliers, elles peuvent être exercées par toute personne algérienne ou toute personne morale de droit étranger, seules ou en partenariat, selon les dispositions de la législation algérienne. L'autre volet qui soulève des interrogations porte sur le nouveau régime fiscal apporté par le projet de loi sur les hydrocarbures. A cet effet, le gouvernement a jugé, après examen des états des lieux, nécessaires d'accroître l'attractivité de notre domaine minier au plan fiscal par un allègement de la fiscalité et une simplification du régime fiscal, en termes de structure d'impôts et de taxes exigées et la façon de les déterminer.

« Allègement de la fiscalité, une nécessité »

« Le nouveau régime fiscal est basé principalement sur la taxe superficielle, la redevance Hydrocarbures, l'impôt sur le revenu des hydrocarbures (IRH) et l'impôt sur le résultat », souligne le texte qui assure que les recettes fiscales pétrolières générées par la production actuelle d'hydrocarbures, en application du régime fiscal prévu par la loi en vigueur, seront « maintenues ».

Pour l'approvisionnement du marché national, la satisfaction des besoins en hydrocarbures constitue une « priorité » et son approvisionnement est assuré par l'entreprise nationale, affirme sans équivoque le département d'Arkab. « Dans ce cadre, l'investisseur étranger contribue à la satisfaction des besoins du marché national dans la mesure où chaque contrat d'hydrocarbures doit inclure des dispositions qui accordent une préférence aux entreprises algériennes pour la fourniture de biens et de services produits en Algérie, sous réserve de leur compétitivité. De même, les parties à un contrat d'hydrocarbures, ainsi que leurs sous-traitants devront recourir en priorité au personnel algérien pour les besoins des opérations amont. Le projet de loi accorde par ailleurs une grande importance aux aspects HSE puisqu'il leur réserve tout un titre et leur consacre des dispositions complémentaires qui visent à renforcer les aspects liés à la prévention et à la gestion des risques sur la santé, la sécurité des personnes, des biens et des installations ainsi qu'à la protection de l'environnement, pour toutes les activités de la chaîne des hydrocarbures, et cela, dans le respect des principes de développement durable ». Aussi, le projet de loi interdit le torchage sauf raisons exceptionnelles et après autorisation de l'ARH. Dans ce cas, l'opérateur concerné devra payer une taxe de torchage.

Abdellah M.

Le business plan

Partie économique et financière



Le business plan est un dossier qui permet de construire, de structurer et de valider un projet de création ou de reprise d'entreprise. Sa réalisation constitue une étape essentielle pour tout entrepreneur. Un bon business plan doit être composé d'une étude économique et d'une étude financière. En fonction des caractéristiques de votre projet (activité et ampleur notamment), il peut être nécessaire d'adapter le contenu de votre business plan.

De quoi se compose un business plan ?

Un business plan comporte normalement une synthèse (l'executive summary), une étude économique et une étude financière du projet.

*L'executive summary

L'executive summary synthétise votre business plan, il présente les points fondamentaux et les chiffres clés de votre projet en quelques pages. En le lisant, le lecteur doit comprendre en quoi consiste le projet et quel est le modèle économique. On y retrouve des informations sur le marché et la clientèle visés, l'offre, le positionnement, les avantages concurrentiels, l'équipe, les besoins, les objectifs et la rentabilité.

*L'étude économique du projet

Cette partie est très importante, elle a pour but de présenter le montage complet du projet et de justifier sa cohérence : étude du marché, stratégie marketing, stratégie commerciale, équipe réunie et les paramètres importants.

*L'étude financière du projet

Un business plan comporte nécessairement une étude financière du projet. Celle-ci traduit financièrement, sur une période de trois ans en général, le projet de création ou de reprise d'entreprise présenté dans la pre-

mière partie. Au minimum, le business plan doit comporter les états financiers prévisionnels suivants : un bilan, un compte de résultat, un plan de financement et un budget de trésorerie.

La partie économique du business plan

Cette première partie du business plan contient notamment : l'étude du marché, la stratégie marketing et la stratégie commerciale, la présentation de l'équipe et tous les autres paramètres importants (implantation, liste des besoins liés à la concrétisation du projet, ressources financières mobilisées, montage juridique...).

*L'étude de marché

L'objectif de l'étude de marché est d'obtenir le maximum d'informations sur le secteur d'activité visé et d'analyser l'offre et la demande. Cela vous permet de valider la faisabilité commerciale de votre projet. Il faut étudier en détail le marché ciblé, sa réglementation, les besoins de la clientèle, la concurrence.

*La stratégie marketing

L'entrepreneur doit expliquer dans son business plan quelle est la clientèle ciblée et quelles sont les offres de produits et/ou de services envisagées pour satisfaire les besoins de cette clientèle.

La clientèle ciblée

La définition de la clientèle ciblée doit être la plus précise possible :

- Quel est la catégorie de public ciblé : hommes, femmes, enfants, entreprises ?
- Quelles sont les caractéristiques qui définissent le public visé ? Voici quelques exemples de paramètres possibles : la situation matrimoniale, l'âge, les revenus, les loisirs...
- Quelle est la tranche d'âge de la clientèle ciblée ?
- Quelle est la zone géographique de la clientèle ciblée ?
- Quelle est la catégorie socio-professionnelle de la clientèle ciblée ?

-L'offre de produits et/ou de services s'adresse-t-elle aux personnes disposant d'un certain revenu ?

Tout autre paramètre permettant de définir précisément la clientèle ciblée doit être évoqué. Il est également nécessaire de justifier cette segmentation : pourquoi choisissez-vous ce type de clientèle ?

Le positionnement de votre future entreprise

Après avoir défini avec précision la clientèle ciblée, il faut présenter le positionnement de votre future entreprise pour répondre à leurs besoins : quelle est l'image que vous souhaitez véhiculer avec votre future entreprise ?

Le choix de votre positionnement doit être travaillé en fonction de ce que proposent déjà les concurrents, quel est votre avantage concurrentiel par rapport à ce qui est déjà proposé sur le marché ? En l'absence d'avantages concurrentiels, comment pouvez-vous justifier vos chances de réussite ?

*La stratégie commerciale

Après avoir détaillé votre stratégie marketing, il est nécessaire de présenter votre stratégie commerciale. Pour cela, vous devez

présenter : les produits et/ou les services que vous allez proposer, les prix pratiqués, le circuit de distribution et la stratégie de communication (comment allez-vous vous faire connaître ?). La politique commerciale est fortement corrélée à l'étude financière du projet (chiffre d'affaires prévisionnel, coûts de distribution, coûts de communication).

*Le porteur de projet et son équipe

Avoir un bon projet ne suffit pas, il faut ensuite justifier que vous êtes la bonne personne pour porter le projet et, le cas échéant, présenter les acteurs importants que vous regroupés pour le conduire. L'équipe doit être adaptée au projet, les compétences et les expériences réunies doivent être adéquates par rapport aux besoins requis.

Cette partie doit contenir :

- Une présentation de l'entrepreneur : carrière, expérience, compétences... cela doit permettre aux lecteurs de juger si vous avez la capacité de gérer le projet,
- Les motivations qui le conduisent à lancer le projet,
- Le cas échéant, une présentation de l'équipe réunie pour conduire le projet.

Les paramètres

importants du projet

La présentation de l'emplacement où se trouvera l'entreprise est également nécessaire : présentation des locaux, caractéristiques du bail ou de l'achat, aménagements à prévoir, justification du lieu choisi...

Ensuite, il est indispensable de lister l'ensemble des besoins nécessaires à la concrétisation de votre projet (investissements à réaliser, stock à constituer, travaux à réaliser, recrutement...), de les chiffrer, puis d'indiquer quelles sont les ressources que vous envisagez de mobiliser pour les financer. Cette partie est notamment liée au plan de financement (tableau figurant dans l'étude financière).

Si la future activité implique des partenariats importants, tels que des contrats commerciaux significatifs, une collaboration avec une enseigne ou des fournisseurs indispensables à votre activité, il est nécessaire de les mentionner dans le business plan et de fournir les principales informations à propos de ceux-ci. Enfin, votre business plan doit expliquer le montage juridique du projet : forme juridique choisie, régime fiscal retenu, composition de l'actionnariat, fonctionnement des décisions...



Recrutement externe

Le recrutement représente l'ensemble des actions visant à trouver un candidat qui répond aux besoins et compétences requises au poste de travail déterminé. Le recrutement fait partie des composants indispensables à la gestion du personnel. L'embauche du personnel interne ou externe est une mission délicate, les autres composants essentielles de la gestion des ressources humaines sont l'entretien annuel d'évaluation, rémunérations, l'évaluation du personnel...

Qu'est-ce que le recrutement externe ?

Quand l'entreprise souhaite recruter un nouveau collaborateur, elle pourra entreprendre ses recherches en privilégiant exclusivement un candidat externe à la compagnie. Dans ces circonstances, l'entreprise pourra diffuser une offre de recrutement dans différents moyens de communication tels que les journaux et presses spécialisés, Internet, pôle emploi, en faisant appel à un cabinet de recrutement...

Pourquoi entreprendre un recrutement externe ?

L'avantage du recrutement externe est qu'il permet de faire connaître l'entreprise. Dans ce cas, la société devra communiquer au public ses performances et ses objectifs, recruter des candidats motivés et qui s'intègrent aisément au groupe. Le recrutement externe est un moyen pour

embaucher de jeunes diplômés ou des personnes expérimentées.

Quelques lacunes du recrutement externe

En privilégiant le recrutement externe, la compagnie peut s'acquitter des frais importants tels que la formation du candidat qui doit s'habituer à son nouvel emploi, les honoraires de cabinet de recrutement. La société devra également offrir un salaire ainsi que des primes qui varient selon le niveau d'études et la qualification du nouveau salarié.

Recrutement interne

Le principe du recrutement interne est d'offrir un poste à un collaborateur qui travaille déjà au sein de la société. Lors d'une campagne de recrutement interne, tous les employés doivent être informés de la démarche en ayant recours à différentes voies de diffusion : affichage, notes de service, intranet, entretiens individuels ou en publiant des annonces dans le journal de l'entreprise.

Les avantages du recrutement interne pour une société

Avec le recrutement interne, la compagnie offre un poste à un salarié bien intégré au sein de la compagnie. L'employé candidat connaît déjà parfaitement la structure de l'entreprise. Ce type de recrutement permet de valoriser le potentiel humain, motiver le personnel en offrant une



meilleure rémunération, offre une promotion à un collaborateur compétent ou accorde un emploi de fin de carrière aux salariés qui le méritent.

Les points faibles du recrutement interne

Le problème avec le recrutement interne est que cette démarche manque de transparence et d'objectivité. La formation du personnel aux nouvelles fonctions du poste à pourvoir implique une charge financière à la compagnie. Autre lacune, on ne peut

embaucher de nouvelles recrues extérieures à la société lorsque l'on choisit d'embaucher en interne. Les stages de formation entraînent un absentéisme qui est une charge onéreuse pour l'entreprise.

S.I

Conseils pour réussir son business plan

N'y intégrer que des données réalistes et justifiées

Pour qu'un business plan soit cohérent, il ne doit contenir que des informations pertinentes et justifiées. La préparation du business plan doit être soignée pour pouvoir le construire correctement. Parfois, la tentation de modifier certains paramètres (notamment financiers) peut être importante pour obtenir des chiffres attrayants. Toutefois, en se comportant de la sorte, le business plan perd de son essence et l'entrepreneur monte son projet en se basant sur des paramètres qui sont faux.

Se faire accompagner par un professionnel

La réalisation d'un business plan comporte des enjeux importants pour un entrepreneur. Il est recommandé de se faire assister par un professionnel, son avis extérieur et son analyse viendront bonifier votre démarche. Un professionnel de la création d'entreprise sera en mesure d'émettre un regard critique sur le projet, de valider votre étude financière et de la compléter, puis de vous accompagner dans la mise en place du projet. Par contre, le business plan est un travail où l'entrepreneur occupe une place centrale, le rôle du professionnel est de vous assister.

Faire relire votre business plan

En plus du conseiller qui vous accompagne, il est recommandé de faire relire votre business plan pour plusieurs personnes avant de le valider. Vous devez vous assurer que chaque lecteur comprend votre projet et vous collecterez des remarques qui pourront vous être utiles.

Utiliser un outil pour faciliter la réalisation de votre business plan

Nous vous conseillons de vous appuyer sur une application professionnelle pour réaliser votre business plan, cela permet d'éviter plusieurs erreurs notamment au niveau de l'étude financière et de fournir une structure professionnelle au document. Si vous êtes accompagné par un professionnel, celui-ci dispose normalement d'un outil professionnel pour réaliser des business plan.

b.m

La partie financière du business plan

L'étude financière présente dans le business plan doit comporter au minimum un bilan, un compte de résultat, un plan de financement et un budget de trésorerie. D'autres tableaux et indicateurs peuvent ensuite enrichir cette partie en cas de besoin : le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement, la capacité d'autofinancement, les ratios financiers, le détail de certains postes...

*Le bilan prévisionnel

Un bilan prévisionnel présente la situation patrimoniale de la future entreprise à un instant T, correspondant généralement à la date de clôture de l'exercice. Il est composé de deux parties :

1-L'actif : les éléments qui s'y trouvent correspondent à tout ce que possède l'entreprise (immobilisations, stocks, trésorerie, créances clients...) à la date d'établissement du bilan ;
2-Le passif : les éléments qui s'y trouvent correspondent à toutes les ressources à disposition de l'entreprise appartenant aux tiers (capitaux propres, dettes financières, dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales...) et qui doivent être restituées tôt ou tard.

*Le compte de résultat prévisionnel

Le compte de résultat détaille la formation du résultat sur la durée des prévisions (avec une segmentation par exercice comptable), en reprenant l'ensemble des produits (chiffre d'affaires principalement) et des charges (achats de biens et services, locations, salaires et charges sociales...) budgétisés dans le cadre du projet.

*Le plan de financement

Le plan de financement est un ta-



bleau qui présente les besoins financiers d'une entreprise à ses débuts puis sur plusieurs exercices et les ressources financières affectées en contrepartie. L'objectif du plan de financement est d'équilibrer avec cohérence les besoins et les ressources de l'entreprise.

Le business plan peut comporter deux tableaux : le plan de financement initial et le plan de financement global (plan de financement initial + plan de financement sur la durée des prévisions)

*Le budget de trésorerie

Le budget de trésorerie est une projection mensuelle de toutes les entrées et les sorties d'argent sur la période des prévisions. Tous les encaissements et décaissements prévus sont mentionnés dans le but de déterminer le solde théorique de la trésorerie de l'entreprise.

*Les autres tableaux financiers

Plusieurs autres tableaux financiers peuvent être introduits dans votre étude financière. Parmi les plus cou-

rants, nous pouvons citer :

-Les soldes intermédiaires de gestion: ce tableau permet d'identifier les éléments qui contribuent à la formation du résultat.

-Le besoin en fonds de roulement: il correspond au besoin financier d'une entreprise lié aux différés d'encaissements et de décaissements sur son cycle d'exploitation.

-La capacité d'autofinancement (CAF): elle désigne l'ensemble des ressources internes générées par l'entreprise dans le cadre de son activité qui permettent d'assurer son financement.

-Les ratios financiers: il s'agit d'indicateurs financiers précis tels que le seuil de rentabilité, le taux de marge, le taux d'endettement, le taux de liquidité, la rentabilité des capitaux investis...

-Les tableaux détaillés: ils ont pour objet de fournir des informations détaillées sur un élément : détail des investissements, détail des emprunts, détail des charges externes...

k.a

Rétrospective de la semaine économique

L'actualité économique de la semaine écoulée (12 au 18 octobre) a été dominée par l'adoption par le Gouvernement des projets de loi des Finances et des hydrocarbures, la levée du gel sur plusieurs projets dans le secteur de la Santé dans les wilayas du Sud et les Hauts-plateaux, ainsi que la démarche entreprise par la Sonatrach d'augmenter sa part dans le gazoduc Medgaz permettant au Groupe de devenir l'actionnaire majoritaire cette infrastructure gazière.

Finances-projet-loi :

-Le Conseil des ministres avait adopté, lors d'une réunion présidée dimanche dernier, par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, le projet de loi de Finances pour l'exercice 2020 (PLF 2020) consacrant "le retour au processus budgétaire marqué par la rigueur" à travers la rationalisation et l'assainissement des ressources financières. Le projet de loi de Finances (pour l'exercice 2020) a été élaboré dans le cadre du retour au processus budgétaire marqué par la rigueur consacrant la rationalisation et l'assainissement des ressources financières pour préserver les grands équilibres financiers et un taux d'inflation réduit, sans remise en cause du caractère social de l'Etat et des secteurs dits prioritaires, à leur tête l'éducation nationale et la santé, avait indiqué un communiqué du Conseil des ministres, mettant l'accent sur le soutien public en faveur des différentes catégories sociales en vue de préserver leur pouvoir d'achat, en veillant parallèlement au maintien d'un taux de croissance à même de sauvegarder l'activité économique et les postes d'emploi, et qui devrait s'établir en 2020 autour de 1,8% du Produit intérieur brut (PIB).

Hydrocarbures-projet-loi :

- Le Conseil des ministres, réuni dimanche dernier sous la présidence du Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, avait adopté le projet de loi sur les hydrocarbures portant les nouvelles dispositions permettront de renforcer



le rôle économique, financier et technique de la Sonatrach, avait indiqué un communiqué du conseil. "La révision du régime juridique des hydrocarbures, notamment en matière contractuelle et fiscale, est devenue un impératif au vu des développements enregistrés dans le do-

"les nouvelles dispositions permettront de renforcer le rôle économique, financier et technique de la Sonatrach, étant la seule partie nationale signataire des contrats pétroliers avec les investisseurs, et d'affirmer son monopole sur l'activité de transport par canalisations". Le projet pré-

30 années qui résulte de l'application des régimes juridiques actuel et antérieur, avait affirmé jeudi le ministère de l'Energie dans une note. Selon la même source, les principes directeurs du projet de loi portent sur "la clarification des rôles respectifs du ministre de l'Energie et des

l'investissement étranger en Algérie) et diversification des formes contractuelles" et "la réaffirmation du monopole de l'entreprise nationale sur l'activité de transport par canalisation".

Gaz-entreprises-rachat :

- La compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach et les Espagnoles Cepsa et Naturgy avaient signé lundi dernier un accord de cession des parts de Cepsa dans le gazoduc Medgaz. A travers cet accord, la part de Sonatrach dans Medgaz qui relie Benisaf en Algérie à Almeria en Espagne passera de 43% à 51%.

FMI-Algérie-croissance

- Le Fonds monétaire international (FMI) a revu à la hausse sa prévision de croissance économique pour l'Algérie en 2019, le portant à 2,6% contre une croissance de 2,3% anticipée en avril dernier. Dans la nouvelle édition de son rapport semestriel sur les perspectives économiques mondiales, publiée mardi, à la veille des réunions d'automne du FMI et du Groupe de la Banque Mondiale, le FMI avait prévu une croissance du PIB réel en Algérie de 2,4% en 2020 (contre une prévision de 1,8% en avril dernier). En 2024, la croissance du PIB réel algérien devrait chuter à 0,8%, selon le FMI.



maine aussi bien au niveau intérieur qu'extérieur, avec la baisse du volume de production et l'augmentation croissante de la consommation nationale. En effet, le maintien du régime juridique actuel nous mettra en situation de déficit structurel entre l'offre et la demande nationales à compter de 2025", avait précisé le communiqué. A ce titre, le communiqué avait ajouté que

voit également le maintien de la règle 49/51 pour l'ensemble des contrats, les richesses nationales étant propriété de la collectivité nationale qu'il convient d'exploiter à son profit, de façon optimale.

Hydrocarbures :

- Le projet de loi sur les hydrocarbures prend en considération le retour d'expérience de plus de

agences ALNAFT (Agence nationale de valorisation des Ressources en Hydrocarbures) et ARH (Agence de Régulation des Hydrocarbures)", ainsi que sur le "renforcement du rôle de l'entreprise nationale en tant qu'acteur économique national au service du développement du pays". Ces principes directeurs comprennent aussi le "maintien de la règle 51/49% (régissant



Commerce extérieur :

- La balance commerciale de l'Algérie a connu un déficit de 4,68 milliards de dollars durant les huit premiers mois de 2019, contre 3,05 milliards de dollars à la même période en 2018. Les exportations algériennes ont atteint près de 24,30 milliards de dollars (mds usd) durant les huit premiers mois de 2019, contre 27,53 mds USD à la même période de l'année dernière, soit une baisse de -11,76%, indiquent les statistiques provisoires de la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD). Pour les importations, elles ont atteint 28,97 mds usd, contre 30,58 mds usd, enregistrant également une baisse de -5,26%.

Développement local :

- Une enveloppe de plus de 17 milliards de dinars (DA) a été allouée pour lever le gel de certains projets de réalisation et d'équipement des infrastructures hospitalières dans les wilayas du Sud et des Hauts Plateaux, ainsi que l'inscription de d'autres projets d'une valeur de 42 milliards DA dans la Loi de finances 2020. Cette enveloppe permettra d'équiper 21 hôpitaux d'une capacité allant de 60 à 120 lits et des établissements hospitaliers spécialisés dans la santé maternelle et infantile d'une capacité de 60 lits, de réaliser des polycliniques et d'acquérir des appareils de dialyse, douze (12) ambulances équipées et quinze (15) cliniques mobiles.

Industrie militaire:

- La direction des industries militaires au ministère de la Défense nationale (MDN) et la Société Algerian Motors Services Mercedes-Benz (AMS-MB Spa) avaient organisé lundi une journée "Portes ouvertes" pour présenter plusieurs de leurs modèles de véhicules utilitaires à la presse nationale. Une dizaine de véhicules utilitaires ont été présentés au sein de l'usine de la Société algérienne de production de poids lourds de marque Mercedes-Benz/SPA de Rouiba (SAPPL-MB Spa), outre les modèles produits par la Société algérienne pour la fabrication de véhicules de marque Mercedes-



Benz (SAFAV-MB) de Tiaret. Plusieurs de ces véhicules seront présentés lors de la 8ème édition

tiendra du 22 au 24 octobre courant.

Nobel-Economie

réduction de la pauvreté dans le monde. Les travaux conduits par les lauréats "ont introduit une

monde", avait annoncé à Stockholm le secrétaire général de l'Académie royale des sciences, Göran Hansson.

Réhabilitation des vieux immeubles d'Alger: Retards et menaces

La Régie Foncière de la Ville d'Alger (RFVA) adressé la semaine dernière une série de mises en demeure à plusieurs entreprises chargées de la réhabilitation des vieux immeubles d'Alger. La principale cible étant la société RESEDA S.CO.P qui a arraché en août 2017 le marché de réhabilitation des bâtisses de la rue Youghourta et celle des frères Merazka ainsi que celle de Mahmoud Bouamidi. Conclu pour un montant de 265,63 millions de dinars, le contrat prévoyait un délai de 6 et 23 mois pour l'achèvement des travaux. Mais, l'entreprise de réalisation a accusé un retard énorme puisque le taux d'avancement n'est que de 35% au niveau du quartier Tanger et 80% au niveau du quartier palais du gouvernement. Idem pour la société SNC TIN-COST ABBANE ET CIE qui a décroché en février 2018 la marché de réhabilitation du boulevard KRIM Belkacem pour un montant de 118,62 millions de dinars. Mais, à ce jour, une partie des travaux n'a même pas été entamée.

AMINA.R



du Salon international "Hassi Messaoud Expo 2019", dédié aux fournisseurs de produits et services pétroliers et gaziers, qui se

- Le prix Nobel d'économie a été décerné à la Franco-Américaine Esther Duflo et aux Américains Abhijit Banerjee et Michael Kremer pour leurs travaux sur la

nouvelle approche (expérimentale) pour obtenir des réponses fiables sur la meilleure façon de réduire la pauvreté dans le



Prise en charge des Moudjahidine à Chlef : L'assistance médicale à domicile couvre toutes les communes

En marge de la célébration officielle de la journée nationale de l'émigration qui s'est déroulée Samedi à Chlef, Tayeb Zitouni, ministre des Moudjahidine, accompagné du wali de Chlef, ont rendu visite au Moudjahid Maâmar Kafoufi, membre de l'ALN ayant rejoint le maquis en 1956. Ce baroudeur, dont les hauts faits d'arme contre le colonialisme marquent fièrement la mémoire de la population locale, a accueilli la délégation ministérielle, venue s'enquérir de l'état de sa santé et de ses conditions de vie, dans son domicile avec humilité et affabilité. Il faut dire qu'à quelques jours de la célébration du 57ème anniversaire de la date du déclenchement de la glorieuse révolution nationale, le devoir patriotique impose à tout un chacun de renouveler invariablement l'hommage à cette catégorie de patriotes qui à la fleur de l'âge ont tout sacrifié pour que l'Algérie retrouve son indépendance. Présentement, les plus jeunes d'entre les Moudjahidine encore vivants dépassent les 75 ans. A cet âge vénérable et vulnérable, leur prise en charge, surtout sur le plan de santé, devient naturellement un devoir. Le ministère des Moudjahidine multiplie en effet les actions en ce sens en mettant en œuvre plusieurs opérations de prise en charge, dont le renforcement du réseau



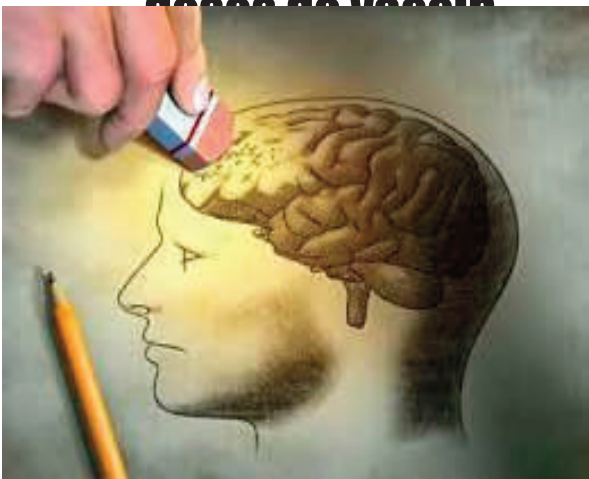
de centres de repos implantés à travers le pays ainsi que d'autres actions d'assistance médicale. Le cas de la wilaya de Chlef est fort illustratif à ce propos, dès lors que depuis deux ans une convention signé entre la direction des Moudjahidine et celle de la santé et de la population a permis de mettre en place un dispositif sous-tendant la prise en charge médicale à domicile des Moudjahidine habitant les 35 communes que compte la wilaya. À la base l'idée est bien simple mais effi-

cace. Il s'agit, selon Ali Kherchi, le directeur des Moudjahidine de Chlef, de tracer au préalable un programme de sortie sur le terrain d'une équipe médicale pluridisciplinaire accompagnée de l'assistante sociale de la direction des Moudjahidine. Le mode opérationnel de ce dispositif débute par un listing de l'ensemble des moudjahidine à visiter dans une commune ou zone donnée de la wilaya. Sur la base de celle-ci, une équipe médicale relevant de l'établissement de santé dont dé-

pend la commune effectue ses visites médicales à domicile (contrôle médical) en compagnie de l'assistante sociale en question. Et c'est suivant aux conclusions des diagnostics effectués que le Moudjahid est pris en charge ou suivi avec assistance à domicile. Toutefois un suivi rigoureux du dispositif est mis en place, avec en plus l'établissement d'un bilan trimestriel des sorties, examiné par la direction des Moudjahidine. Outre donc cette opération mise en vigueur

depuis deux ans, la wilaya de Chlef dispose d'un centre de repos entièrement équipé et adapté à cette catégorie de la population. Il est situé dans la ville côtière à Chleff. En été, il est réservé prioritairement et cela va de soi, aux moudjahidine et leurs ayants droits du sud du pays. Aussi, le centre en question est pourvu d'un pavillon médical où les moudjahidine sont pris en charge y compris en ce qui concerne des séances de kinésithérapie.

Grippe saisonnière Le ministère de la réceptionne plus de 800.000 doses de vaccin



Le directeur de la prévention au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (MSPRH) Djamel Fourar a fait état de la réception par le ministère, de plus de 800.000 doses de vaccin contre la grippe saisonnière. "Le ministère a réceptionné, lors de la semaine en cours, plus de 800.000 doses de vaccin contre la grippe saisonnière, qui seront complétées par une autre quantité, avant la fin de la semaine prochaine, pour atteindre un total de deux millions et demi de doses", a précisé le même responsable. Le ministère de la Santé lancera une campagne de sensibilisation, au cours de la première semaine de novembre prochain, en vue d'"encourager les catégories d'âge parmi les personnes âgées, les personnes atteintes de pathologies chroniques et les femmes enceintes, à sa faire vacciner, d'autant plus que le vaccin sera disponible dans les établissements de santé et les officines privées". Pour le directeur de la prévention, le ministère de la santé "réceptionne habituellement ce vaccin en septembre de chaque année, néanmoins cela ne s'est pas fait cette fois-ci, en raison du retard accusé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans la détection de la nouvelle souche du virus à l'origine d'atteintes en grippe saisonnière". Pour ce qui est du bilan des cas de grippe saisonnière enregistrés lors de la saison écoulée, le même responsable a précisé que "l'année 2018 a été plus ou moins stable par rapport aux précédentes années, avec 10 décès à déplorer", ajoutant que "98% des doses du vaccin importé a été consommée". Selon les données de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le virus de la grippe saisonnière a provoqué, au cours de l'année écoulée, "plus de 650.000 décès à travers le monde".

OMS Sept millions de personnes diagnostiquées et traitées contre la tuberculose en 2018 dans le monde

Sept millions de personnes ont été diagnostiquées et traitées contre la tuberculose en 2018 dans le monde, contre 6,4 millions en 2017, ce qui a permis d'atteindre l'un des jalons en direction des cibles sur la maladie fixées dans la Déclaration politique des Nations Unies, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Selon le dernier Rapport de l'OMS sur la lutte contre la tuberculose dans le monde, cité dans un communiqué publié jeudi sur son site officiel, le nombre de décès dus à la tuberculose a également diminué en 2018, passant de 1,6 million en 2017, à 1,5 million. Le nombre de nouveaux cas de cette maladie contagieuse n'a cessé de diminuer ces dernières années, selon l'organisation onusienne. Cependant, la charge reste élevée parmi les populations à faible revenu et marginalisées, où environ 10 millions de personnes ont développé la maladie en 2018. "Aujourd'hui, nous célébrons le franchissement de la première étape dans notre effort visant à atteindre les personnes qui n'avaient pas accès aux services de prévention et de traitement de la tuberculose", a déclaré le directeur général de l'OMS, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, cité dans le communiqué. Selon le chef de l'OMS, "pour que des progrès durables puissent être réalisés dans la lutte contre la tuberculose, il faut renforcer les systèmes de santé et améliorer l'accès aux services". Le dernier Rapport sur la lutte contre la tuberculose dans le



monde souligne qu'il faut "progresser plus vite si l'on veut atteindre l'objectif de développement durable (ODD) qui consiste à mettre fin à la tuberculose d'ici à 2030". Le document fait état de trois millions de personnes atteintes de tuberculose "qui ne reçoivent toujours pas" les soins dont elles ont besoin. Septembre, les chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté une Déclaration politique sur la couverture sanitaire universelle aux Nations Unies à New York, qui soulignait l'importance d'élargir la couverture des services et de s'engager spécifiquement à intensifier la lutte contre les maladies transmissibles comme le VIH, la tuberculose et le paludisme. La résistance aux médicaments demeure aussi un obstacle à l'élimination de la

tuberculose. En 2018, on estimait à un demi-million le nombre de nouveaux cas de tuberculose pharmaco-résistante. Seul un tiers de ces malades étaient inscrits dans un programme de traitement. Les nouvelles orientations de l'OMS visent à améliorer le traitement de la tuberculose multi-résistante en optant pour des schémas thérapeutiques administrés par voie orale exclusive, "plus sûrs et plus efficaces". La Stratégie mondiale de lutte contre la tuberculose approuvée par l'Assemblée mondiale de la Santé a pour objectif de réduire, d'ici à 2030, de 90 % le nombre de décès dus à la tuberculose et de 80 % le taux d'incidence de la tuberculose par rapport aux niveaux de 2015.

LEILA.E

Équipe nationale : Belmadi affole les compteurs

Voilà déjà une année passée de la première et unique défaite jusque-là de la sélection algérienne sous la houlette de son entraîneur, Djamel Belmadi. Une défaite concédée précisément le 16 octobre 2018 au Bénin dans le cadre de la 3ème journée des éliminatoires de la CAN-2019. Ce jour-là, Belmadi dirigeait son deuxième match seulement aux commandes techniques du "Club Algérie". Il était tellement déçu de la production de ses joueurs qu'il a piqué une vive colère à l'issue de la partie, non sans promettre de procéder à une véritable révolution au sein de son effectif. L'ancien attaquant international va joindre l'acte à la parole, et depuis d'ailleurs, il a réussi à monter une équipe qui ne cesse de progresser. Statistiquement parlant, les Verts, version Belmadi, ont disputé jusque-là 19 matchs entre officiels et amicaux, au cours desquels ils ont gagné 14 fois, dont la dernière en date face à la Colombie, contre 4 nuls et une seule défaite. L'attaque algérienne a aussi marqué 32 buts, alors que la défense en a encaissé 10. Un bilan des plus positifs couronné par un précieux et historique trophée de coupe d'Afrique remporté en juillet dernier en Egypte, le deuxième dans l'histoire du football algé-



rien et le premier gagné en dehors de l'Algérie. Malgré ce parcours de premier ordre, le driver national refuse de s'enflammer. D'ailleurs, Belmadi n'a pas cessé de parler de progression lors de sa conférence de presse d'après-match contre la Colombie. Il s'agit-là de son objectif principal, car il reste convaincu qu'il y a encore des lacunes dans le jeu de son équipe, c'est lié au rendement et à la perception des idées et des consignes que le coach dis-

tribue à ses joueurs, il veut présenter la meilleure équipe possible au coup d'envoi des différentes éliminatoires, à commencer par celles de novembre et les éliminatoires de la CAN 2021 ou en mars pour les éliminatoires de la Coupe du monde au Qatar. Il va devoir ainsi faire progresser son équipe, mais aussi faire en sorte de la rajeunir, car il lui sera peut être difficile d'aller au Mondial du Qatar avec ce groupe, même la CAN 2021 au

Cameroun semble un rêve lointain, car les chiffres parlent d'eux-mêmes. La quasi-totalité du onze actuel pourrait ne pas être là au bout des 2 prochaines années, à l'image de Guedioua qui a 34 ans, et qui aura 37 ans en 2022, Mbolhi atteindra quant à lui 36 ans, Benlamri et Feghouli auront 33 ans, les Bounedjah, Mahrez, Mandi et même Belaïli dépasseront la barre des 30 ans. C'est dire que plusieurs des héros du Caire risquent de

disparaître, ce n'est pas une science exacte, mais rien ne garantit une carrière à la El-Hadary pour Mbolhi ou même une carrière riche en club pour les autres, sachant que les blessures menacent tout le monde et tout peut arriver à tout un chacun à n'importe quel moment. C'est dire que Belmadi est censé penser dès maintenant à la relève.

MC Oran : Bachir Mecheri : « l'équipe vit difficilement ses trêves à répétition »

La reprise du championnat de Ligue 1 de football, mercredi prochain, est très redoutée au MC Oran, resté inactif depuis trois semaines au cours desquelles le staff technique a trouvé du mal à maîtriser son groupe. "Nous n'avons pas été ménagés par la programmation depuis le début de cet exercice, étant donné qu'on nous a obligés à rester inactifs à répétition pendant de longues semaines", a déploré l'entraîneur Bachir Mecheri. Mercredi prochain, le MCO jouera son deuxième match seulement en l'espace de trois semaines. Auparavant, cette équipe a vécu la même situation avant d'accueillir l'USM Alger lors de la précédente journée. "Evidemment, ces arrêts à répétition n'arrangent pas nos affaires. Quand il n'y a pas d'enchaînement de matchs officiels, il devient difficile aux joueurs de garder leur concentration, et du coup, il y a relâchement avec tout ce qui s'en suit comme problèmes d'ordre disciplinaire", a encore regretté le coach oranais. En fait, du côté de la direction des "Hamraoua", on annonce plusieurs sanctions financières prises à l'encontre des joueurs pour conduite incorrecte ou absences injustifiées aux entraînements. Ces sanctions interviennent alors que les protégés de Mecheri sont parvenus à redresser la barre au prix de leur éclatante victoire face au champion sortant, l'USM Alger (4-0) et qui leur a permis de se hisser sur le podium. Mais il sera délicat pour les Oranais de maintenir le même rythme en raison de cette nouvelle trêve à laquelle ils ont été contraints, a estimé leur coach qui a programmé, mardi passé, un match amical pour les siens face au voisin, l'OM Arzew, pensionnaire de la Ligue 2, soldé par un nul (1-1). Pour leur prochaine sortie dans le cadre de la 8e journée, les gars d'"El Bahia" accueilleront le Paradou AC, une aubaine pour prendre leur revanche de cet adversaire qui les avait battus à domicile la saison passée lorsqu'ils luttèrent pour leur maintien parmi l'élite. "Ce sera un match très difficile contre une formation qui est certes en difficulté, mais qui pratique un très beau football", a prévenu Mecheri.

Ligue1 : USM Alger Les joueurs reprennent du service après une semaine de grève

Les joueurs de l'USM Alger ont repris, hier matin, le chemin des entraînements après une grève qui a duré pratiquement une semaine. Tous les joueurs étaient au rendez-vous afin de préparer leur match de championnat, prévu mercredi prochain (17h) face au CA Bordj Bou Arreridj, au stade Omar Hamadi de Bologhine, et ce, pour le compte de la 8e journée de la Ligue 1. Les Rouge et Noir se sont entraînés la dernière fois, samedi passé, au stade de Bologhine, le jour même où la Ligue de football professionnel (LFP) avait programmé de faire jouer le derby algérois. Finalement, l'USMA l'avait boycotté. Les joueurs de Soustara avaient décidé d'enclencher le lendemain du derby un mouvement de protestation afin de soutenir la direction du club, qui s'est retrouvée «pieds et poings liés», à la suite de blocage du compte de la SSPA/USMA, suite à l'incarcération de son président Ali Haddad. Ceci, en plus du fait que les joueurs traversent une situation financière compliquée. Les plus anciens parmi eux n'ont pas touché le moindre salaire depuis 8 mois. Les nouveaux arrivés à l'USMA, comme Hichem Belkaroui, Taher Benkhelifa ou encore Zakaria Haddouche, eux aussi, n'ont pas reçu le moindre centime depuis la signature de leur contrat. La direction du club a annoncé, jeudi, via un communiqué, qu'elle a octroyé à l'ensemble des joueurs une prime de qualification à la phase des poules de la Ligue des champions africaine, à la faveur d'un prêt de 1,1 milliard de centimes par un supporter du club. Sur le retour des joueurs aux entraînements, le défenseur et l'un des cadres de l'équipe, Rabie Meftah, a déclaré : «Cela fait quatre mois que la direction du club vit une situation difficile.



Par notre action, nous voulions être solidaires avec elle. Nous aussi nous souffrons de ce blocage. Si nous avons décidé de reprendre les entraînements, c'est surtout pour l'équipe et les supporters. Nous allons nous préparer pour notre match face au CA Bordj Bou Arreridj de mercredi prochain, mais aussi pour les rencontres suivantes du championnat ainsi que ceux des Ligue des champions, tout en espérant que la crise que traverse l'USMA va se régler le plus rapidement possible. C'est aussi le vœu de tous les amoureux des Rouge et Noir. Sur un autre chapitre, le président de la Ligue du football professionnel, Abdelkrim Medouar, a défendu la décision de la programmation du match retard MC Alger-USM Alger pour le compte de la 4e journée de la Ligue 1

lors d'une date FIFA, en dépit aussi du fait que l'équipe de Soustara avait 5 joueurs retenus en sélection nationale militaire en plus d'Ellafi laissé à la disposition de la formation libyenne. «Ce ne sont pas tous des titulaires à part entière, les statistiques sont là pour le confirmer», avait-il notamment justifié à la Radio Chaîne 1. Il a déclaré, préalablement, que la demande du report était infondée et que la loi est au-dessus de tous et ne fait aucune exception. Il faut juste préciser, enfin, que l'USMA a introduit un recours contre la décision de la commission de discipline, qui avait donné match perdu par 3 à 0 à l'USMA en plus de la déqualification de trois points et une amende d'un million de centimes. Le club s'est vu aussi privé de la quote-part TV de ce même match.

Barcelone : Antonio Conte aurait déjà tout prévu pour un Vidal !

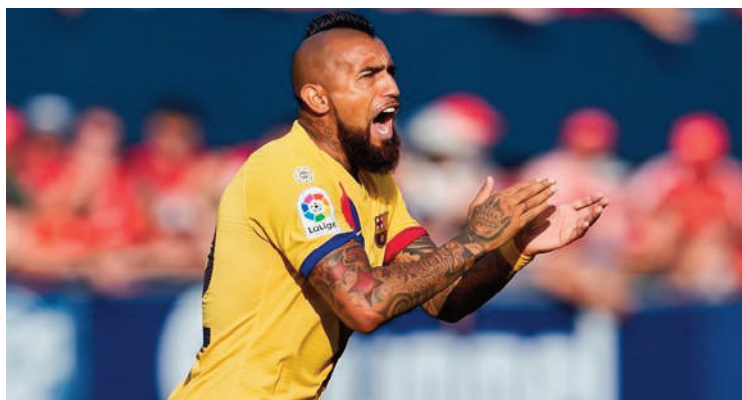
Entraîneur de l'Inter, Antonio Conte voudrait avoir à nouveau Arturo Vidal sous ses ordres. Pour arriver à ses fins, le technicien nerazzurro aurait un plan pour convaincre le FC Barcelone de vendre le Chilien. Arturo Vidal pourrait ne pas passer l'hiver au FC Barcelone. En effet, le Barça dispose de plusieurs options au milieu de terrain et serait en passe de dégraisser lors du mercato hivernal. Ivan Rakitic et Arturo Vidal

auraient de fortes chances de plier bagage donc. L'Inter serait à l'affût pour l'international chilien. Un sentiment qui semblerait réciproque à en croire les informations divulguées par Tuttosport ce dimanche.

Une vente de Gabigol pour financer le transfert de Vidal

Toujours selon Tuttosport, Antonio Conte ferait le forcing en interne pour que l'Inter lance une

offensive auprès du FC Barcelone pour Arturo Vidal. Cependant, le club lombard n'aurait pas une grande marge de manœuvre financière. Pour remédier au problème, les Nerazzurri prévoiraient d'accepter l'offre formulée par Flamengo s'élevant à 22M€ pour Gabigol, afin de réinvestir cette somme dans le transfert de Vidal. Reste à savoir si tout se passera comme prévu pour l'Inter avec le milieu de terrain du FC Barcelone.



Formule 1 : Quand Verstappen se dit prêt à tout pour gagner !



Souvent critiqué pour son pilotage jugé agressif, Max Verstappen reconnaît que seule la victoire compte pour lui.

Vainqueur des Grands Prix d'Autriche et d'Allemagne lors de la première partie de saison, Max Verstappen fait autant parler de lui, depuis le début de sa carrière, pour son talent indéniable que pour son pilotage souvent qualifié d'agressif. Mais pour le jeune Néerlandais (22 ans), seul homme à avoir contesté l'hégémonie de l'écurie Mercedes avant la trêve estivale, les critiques n'ont pas la moindre importance tant que les résultats sont là.

« Je ne suis pas là pour être la personne la plus appréciée »

« Je ne veux pas paraître arrogant ou irrespectueux envers les autres, mais je

suis déterminé à gagner et je n'abandonnerai pas. Comme pour les dépassements. Si je dois toucher une voiture, je la toucherai. Ce n'est pas comme si je devais tout faire, toujours, de la manière la plus propre possible. Si, au terme de ma carrière, j'aurai gagné cinq titres, sans être, peut-être, la personne la plus appréciée, alors, pour moi, peu importe... Parce qu'au bout du compte, c'est la victoire qui compte seulement. Cela peut sembler arrogant, mais ce n'est pas ce que je veux. Je ferais n'importe quoi... ou tout pour gagner. Si c'est un peu, non pas sale, mais plutôt viril, je le ferai. Je ne suis pas là pour être la personne la plus appréciée », a ainsi confié Max Verstappen, dans des propos rapportés par Nextgen-Auto.

APS

Polémique : Hatem Ben Arfa réclame une petite fortune au PSG !



En soutien à ce qui se passe actuellement en Catalogne, Ousmane Dembélé avait, avec Gerard Piqué, fait la grève de l'entraînement ce vendredi. Un choix qui a suscité quelques interrogations et a notamment fait réagir Frédéric Hermel.

Actuellement, cela est très tendu en Catalogne. Des tensions politiques qui influencent le sportif. En effet, à cause du climat actuel, le Clásico entre le FC Barcelone et le Real Madrid, qui devait le 26 octobre prochain, a été reporté. Et au sein de l'effectif d'Ernesto Valverde, on tient à prendre position pour la cause catalane. Ce vendredi, Gerard Piqué, très attaché à sa région, a ainsi fait la grève de l'entraînement avec le Barça, au même titre que, plus surprenant, Ousmane Dembélé, lui qui ne parle pas très bien espagnol et encore moins catalan.

« Un mauvais élève »

Présent au micro de l'After Foot ce vendredi soir sur RMC, Frédéric Hermel s'est exprimé sur cette nouvelle péripétie concernant Ousmane Dembélé. Le journaliste, spécialiste du championnat espagnol, s'est alors moqué du choix du Français, tout en dévoilant l'inquiétante image que donne Dembélé à Barcelone : « Que Piqué soutienne la grève, il est Catalan... C'est cohérent avec son discours. Il est proche de la cause séparatiste catalane. Mais Dembélé, ou il s'est fait bourrer le mou par Piqué, ou alors c'est le mauvais élève. On l'a tous fait au lycée pour ne pas aller en cours. Il n'a pas de justification. Comment il est considéré en Catalogne ? Comme un mauvais élève. C'est quelqu'un sur qui on ne peut pas compter ».

PSG : Nouveau danger XXL pour l'avenir de Neymar ?

Alors que le FC Barcelone a tout tenté cet été pour s'attacher les services de Neymar, c'est désormais Manchester United qui s'intéresserait à l'international auriverde. Neymar a beaucoup fait parler de lui cet été. Outre ses problèmes extrasportifs, l'international brésilien a été au cœur de l'actualité avec ses envies de départs. Deux années après son arrivée au Paris Saint-Germain, Neymar a en effet fait le forcing

pour rejoindre le FC Barcelone, sans succès. Mais les Blaugrana n'étaient pas les seuls à vouloir enrôler le numéro 10 du PSG puisque le Real Madrid, la Juventus et Manchester United ont également été annoncés à l'affût sur l'attaquant, et l'un de ces cadors n'aurait visiblement pas oublié Neymar.

Manchester United toujours sur Neymar ?

D'après les informations d'El

Desmarque, Manchester United compterait réagir pour se relancer la saison prochaine, et les Red Devils auraient choisi leur prochaine tête de gondole. En effet, le média espagnol assure que les Mancuniens souhaiteraient faire de Neymar la star du nouveau projet ambitieux qu'ils voudraient mettre en place du côté d'Old Trafford. Une première menace semble donc déjà identifiée en vue du prochain mercato estival...



Mercato - PSG : Quelle décision va prendre Edinson Cavani ?

A quelques mois de la fin de son contrat avec le PSG, Edinson Cavani a l'embarras du choix pour son avenir. Mais selon vous, que va décider l'international uruguayen pour son avenir ? C'est notre sondage du jour ! Recruté par Leonardo en 2013, peu de temps avant son départ du PSG, Edinson Cavani est rapidement entré dans le cœur des supporters parisiens, en parvenant notamment à devenir le meilleur buteur de l'histoire du

club de la capitale, avec à ce jour 195 réalisations. Mais le Matador pourrait bien vivre ses derniers mois du côté du Parc des Princes. En effet, Edinson Cavani verra son bail prendre fin en juin 2020, et son avenir paraît aujourd'hui très incertain...

Cavani ne manque pas de prétendants

Si un départ cet hiver est exclu, le prochain mercato estival pourrait bien être synonyme de

changement d'air pour Cavani. Comme le 10 Sport vous l'a annoncé depuis plusieurs mois, l'international uruguayen ne souhaite pas prolonger avec le Paris Saint-Germain pour le moment. L'attaquant souhaite être libre à l'issue de la saison afin de s'engager librement dans un dernier club avant la fin de sa carrière. Et le numéro 9 du PSG ne manque pas de prétendants. En Italie, la Juventus lorgnerait le joueur de 33 ans, tandis que le Napoli et l'In-

ter Milan s'intéressaient de près à lui lors du dernier mercato estival. Et depuis quelques jours, Edinson Cavani refait parler de lui en Espagne, puisque l'Atlético ne l'aurait pas oublié. Du côté d'Old Trafford, le Matador a également la cote puisque Manchester United verrait d'un bon œil son arrivée gratuite l'été prochain et compterait sur lui pour se relancer. Enfin, l'attaquant devrait sans nul doute recevoir des propositions de plusieurs clubs exotiques, à

l'image de l'Inter Miami, la franchise de David Beckham, qui rêverait d'Edinson Cavani et qui pourrait réussir à le convaincre de découvrir la MLS. Les offres devraient donc affluer en nombre à l'avenir, même s'il n'est pas exclu que le meilleur buteur du PSG revienne sur sa position dans les prochaines semaines. Edinson Cavani pourrait en effet accepter une proposition de Leonardo d'après les récentes informations de L'Équipe.

Travailler plus de 10 heures par jour pourrait augmenter le risque de faire un AVC

Les gros travailleurs sont légèrement plus exposés à l'attaque cérébrale que ceux travaillant moins.

Plusieurs explications

Par ailleurs, si l'étude montre une association significative entre temps de travail et risque pour le cerveau, elle ne permet pas de conclure à un lien de causalité, précisent les chercheurs qui se sont appuyés sur les données de la cohorte française Constances regroupant 200.000 personnes âgées de 18 à 69 ans. Pour expliquer cette association, le professeur Alexis Descatha avance deux hypothèses. «Travailler de manière prolongée dans de mauvaises conditions ou sous pression peut soit avoir un effet direct en affectant la coagulation et le rythme cardiaque. Mais le risque augmente aussi de façon indirecte en raison des modifications de comportements liées à ces horaires», affirme le médecin.

Les durées de travail à rallonge riment souvent avec le stress, qui est connu pour faire grimper la pression artérielle, principal facteur de risque de l'attaque cérébrale. Tout comme le travail de nuit. «Physiologiquement, la nuit, la pression artérielle diminue de 10 à 20 %. Cette fonction protectrice est alors perturbée par la modification du rythme veille-sommeil», explique le professeur Yannick Bejot, qui dirige le registre dijonnais des AVC, étudiant l'épidémiologie des maladies cérébro-vasculaires. Le travail de nuit va également déréguler la prise alimentaire et la sécrétion d'insuline, faisant le lit du surpoids et du diabète, autres

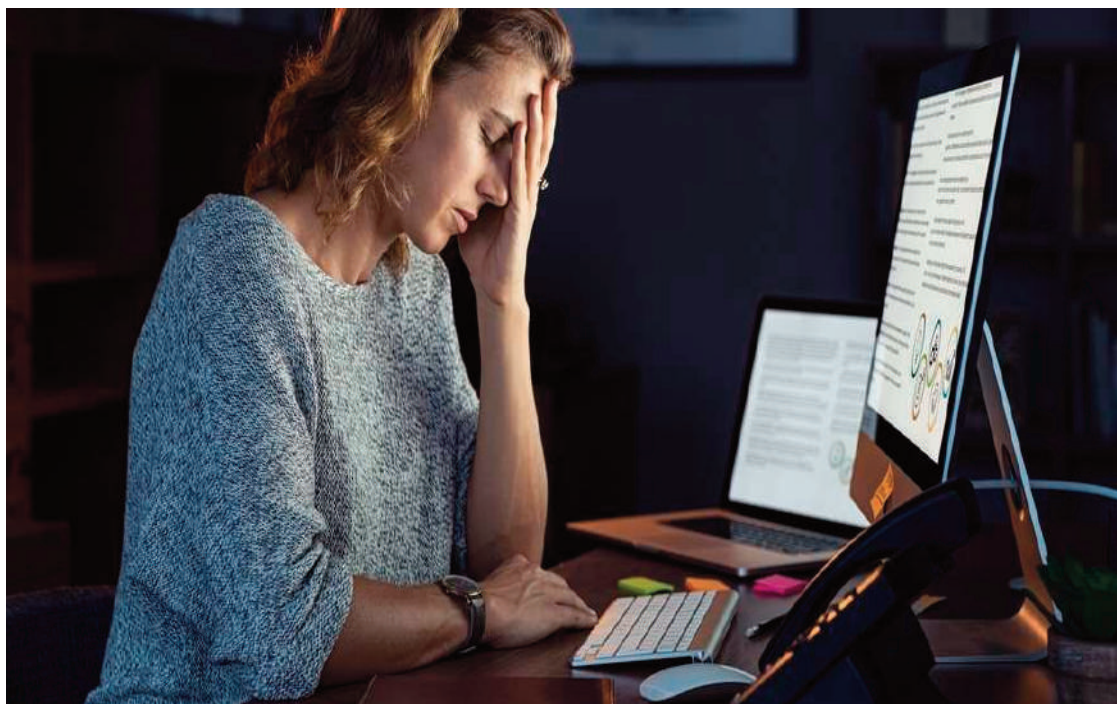
facteurs de risques d'attaques cérébrales.

Hygiène de vie négligée

Parallèlement, la plupart des professionnels ayant une activité intense négligent leur hygiène de vie, aggravant la menace. En effet, on sait depuis l'étude internationale Interstroke que dix facteurs de risques modifiables contribuent à la survenue de 90 % des AVC. Outre l'hypertension, figurent le tabagisme, un rapport taille-tour de hanche élevé, la sédentarité, une alimentation défavorable à la santé ou encore une consommation excessive d'alcool... «On sait aussi que la prise chronique de neuroleptiques ou de certains antidépresseurs est susceptible d'augmenter le risque», précise le professeur Norbert Nighoghossian, responsable du service des urgences neurovasculaires au CHU de Lyon.

C'est pourquoi, pour ceux qui ont du mal à lever le pied ou qui ne peuvent pas se le permettre, les spécialistes recommandent de corriger les habitudes de vie et les comportements délétères pour le cerveau «Il s'agit par exemple d'éviter les sandwichs pris sur le pouce, d'aménager des périodes de repos ou encore d'arrêter le tabac et de surveiller sa consommation d'alcool», précise le professeur Yannick Bejot. Une prévention plus que jamais nécessaire lorsque l'on sait qu'avec 140.000 nouveaux cas par an, l'AVC est la première cause de handicap acquis de l'adulte et la deuxième cause de démence après la maladie d'Alzheimer.

Et après un premier accident,



qu'il survienne sous forme d'AIT, comme dans le cas d'Isabelle ou d'AVC mineur sans séquelles, il faudra redoubler de vigilance. «Après ces événements, 30 à 50 % des patients décrivent pendant plusieurs mois une extrême fatigue avec des troubles de la concentration, de l'attention et de la mémoire. Or ces personnes, qui ne présentent pas de séquelles visibles, ne peuvent pas bénéficier d'aménagement du temps de travail. Si elles étaient déjà en surcharge de travail, elles seront sans doute conduites à adopter des comportements à risque qui les mettront en danger.

Être assis au bureau plutôt qu'avachi devant la télévision Le message semble être passé (à défaut d'être toujours mis en

pratique...): une activité physique régulière est indispensable à une bonne santé, quelles que soient par ailleurs les vertus de l'hygiène de vie de chacun. Mais une nuance se fraye un chemin depuis quelques années dans les publications scientifiques: faire du sport, c'est bien, mais ne pas rester assis le reste du temps est tout aussi nécessaire, la sédentarité étant elle aussi porteuse de risques cardio-vasculaires (syndrome métabolique, hypertension, diabète de type 2...). Cependant, toutes les sédentariétés ne seraient pas dangereuses de la même façon,

Pause-café

Après un peu plus de huit ans de suivi, et en prenant en compte les biais possibles, le millier de participants passant plus de

4 heures par jour devant la télévision avaient 50 % de risques supplémentaires que ceux y consacrant moins de 2 heures par jour. Mais ce surrisque n'était pas retrouvé chez les 1500 disant être assis «souvent ou tout le temps» durant leur journée de travail.

Piste d'explication: les téléviseurs passeraient de longues heures de suite avachis dans leur canapé, tandis que les sédentaires du bureau entrecouperont volontiers leurs périodes d'immobilité par des déplacements à la photocopieuse ou par des pauses-café. Bonne nouvelle cependant pour les premiers, notent les auteurs: les dangers du canapé semblent atténués chez ceux faisant par ailleurs beaucoup de sport.

Six choses à savoir sur les accidents vasculaires cérébraux

1. Qu'est-ce qu'un AVC?

L'AVC est un accident grave lié à un dysfonctionnement de la vascularisation du cerveau - c'est-à-dire que le cerveau est brutalement privé de sang, et donc d'oxygène. Ces accidents très fréquents peuvent conduire à des déficits du mouvement, des troubles du langage ou encore des pertes de sensibilité. «Il y a environ 150.000 accidents cérébrovasculaires par an»,

Il en existe deux sortes, dont la plus courante est l'AVC ischémique: «c'est un vaisseau qui se bouche, ce qui résulte en un infarctus du cerveau», «ils représentent 80% des AVC». Les 20% restants sont causés par un accident dit hémorragique: au contraire de l'ischémie, le vaisseau éclate, et provoque une hémorragie au sein du cerveau.

2. S'agit-il d'une cause importante de mortalité?

Cependant, cela reste la première cause de mortalité chez les femmes en. Sur les 31.000 personnes décédées des suites d'un AVC en 2015, plus de la moitié était des femmes, selon le Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès. Avant 70 ans, ce sont les hommes qui sont le plus souvent touchés. En revanche, au-delà de cet âge, l'AVC est plus fréquent chez les femmes», indique Yves Samson. En effet, après 85 ans, 70% des victimes



sont des femmes.

Ces dernières années, l'âge moyen de survenue de l'AVC a reculé pour atteindre 71 ans pour les hommes et 75 ans pour les femmes. «Ceci dit, environ 10% des AVC surviennent chez des moins de 50 ans, soit 15.000 personnes.

3. Quels sont les symptômes d'un AVC?

L'acronyme FAST - «vite», en anglais - est un moyen mnémotechnique efficace. Chaque lettre correspond à un symptôme. Le «F» vient de face, ou visage en anglais, pour l'asymétrie du visage: une bouche qui tombe, ou un œil qui se ferme. Le «A» vient d'arm (bras), pour la faiblesse soudaine d'un bras, et le «S», de speech (parole, langage): la voix qui devient anormale, des troubles du langage qui apparaissent. Enfin, T pour time: il est capital de prendre en charge rapidement le patient qui présente ces symptômes.

«Les signes sont souvent asso-

ciés mais pas tout le temps», précise le Pr Yves Samson. Si un ou plusieurs de ces symptômes se manifestent brutalement, «il faut immédiatement appeler le 15 ou les pompiers car un traitement en urgence améliore considérablement le pronostic», prévient-il. Mieux vaut appeler une fois de trop l'hôpital que d'arriver trop tard».

4. Quels sont les gestes de premier secours à effectuer?

La première chose à faire est de trouver l'heure de début des symptômes. «Ce n'est pas forcément la même que l'heure où l'on découvre la personne», souligne le médecin. Puis de la noter, car dans le stress, il est facile d'oublier quelques dizaines de minutes. Or, «les minutes qui passent sont essentielles», alerte-t-il. Enfin, appeler immédiatement le SAMU, et, s'il met du temps à répondre, les pompiers.

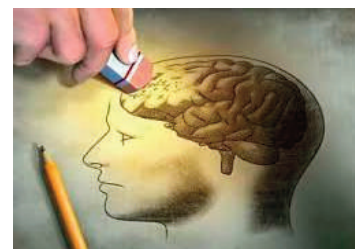
5. Quelles solutions existent pour y

remédier?

La première étape est un examen d'imagerie cérébrale: soit un scanner, soit une IRM. L'objectif est de savoir s'il s'agit d'un accident hémorragique (un hématome) ou ischémique (un caillot). Cela permet de définir quels types de médicaments prescrire au patient. «On ne donne pas des médicaments qui détruisent les caillots à des gens qui ont des hématomes»,. Pour les AVC de type ischémique, il existe deux options. Si une artère est bouchée et que le patient est pris en charge suffisamment tôt, on introduit une sonde et on retire le caillot: c'est la thrombectomie, qui améliore considérablement le pronostic. «La thrombectomie existe depuis 20 ans», explique le médecin, «mais jusqu'en 2013, il y avait très peu d'essais, et ceux qui existaient considéraient le traitement trop dangereux». À ses côtés, une autre technique est souvent utilisée de façon complémentaire: la thrombolyse intraveineuse. Elle consiste à amener un cathéter dans le vaisseau intracérébral bouché pour attraper le caillot et le dissoudre. Cependant, ce traitement n'est efficace que si le patient est pris en charge très rapidement. Si plus de 4 heures et demie s'écoulent après l'AVC, ils deviennent trop dangereux.

Médecine

AVC hémorragique: «j'ai senti une explosion dans ma tête»



TÉMOIGNAGE - Près de 30.000 personnes sont hospitalisées chaque année suite à un AVC hémorragique. Margot, une jeune femme de 35 ans, nous raconte son expérience. plus de 110.000 patients sont hospitalisés chaque année pour un AVC, selon les dernières données de Santé Publique. Ces accidents neurologiques peuvent être de deux types: ischémique (70 et 80 % des AVC) ou hémorragique (20 à 25%). Les premiers sont la conséquence d'une obstruction d'une artère, tandis que pour les AVC cérébraux hémorragiques, il s'agit d'un écoulement de sang dans le cerveau. Les AVC hémorragiques sont le plus souvent dus à l'hypertension artérielle. Plus rarement, ils peuvent être la conséquence d'une malformation vasculaire.

Au Liban, une crise économique sur fond de corruption

Plusieurs milliers de Libanais protestent depuis jeudi contre l'incapacité de la classe politique à juguler la crise économique, le pays traversant l'une des pires phases de récession de ces trente dernières années.

Soulèvement sans précédent depuis près de dix ans, au pays du Cèdre. Des dizaines de milliers de manifestants protestent depuis trois jours à travers tout le Liban pour demander la démission du gouvernement. Routes bloquées, barricades de pneus en flammes... Les protestataires, qui n'épargnent aucun camp, se révoltent contre une élite politique qu'ils accusent d'avoir pillé le pays, alors que le Liban se rapproche de l'effondrement économique.

Conséquence principale d'une "mauvaise gestion du gouvernement", selon Sami Nader, directeur du groupe de réflexion Levant Institute for Strategic Affairs, interrogé par l'AFP, les manifestations sont une accumulation de griefs, en tête desquels se trouvent l'affaiblissement du pouvoir d'achat et l'augmentation des taxes.

À travers le Liban, la tension monte depuis plusieurs mois, déjà. En juillet dernier, un budget d'austérité a été voté, accompagné de réformes visant à éponger la dette abyssale qui ronge le pays, dont l'économie se dégrade depuis des années. Aujourd'hui troisième dette mondiale derrière le Japon et la Grèce, la dette publique libanaise culmine à plus de 86 milliards d'euros, soit 151 % du PIB selon le FMI. À titre de comparaison, c'est plus encore que la situation dans laquelle se trouvait l'économie grecque en 2010 (146,2 %, selon Eurostat).

Inflation, corruption, pénurie de dollars dans une économie reposant principalement sur le billet vert... Le Liban, qui souffre également des répercussions écono-

miques de la guerre en Syrie voisine, est entré dans une phase de récession parmi les pires de ces 30 dernières années.

Toujours plus de taxes

Il aura suffi d'une annonce pour mettre le feu aux poudres. Jeudi 17 octobre, le ministre libanais des Télécoms, Mohamed Choucair, annonce une nouvelle taxe sur les appels passés via les applications WhatsApp et Viber. À hauteur de 20 centimes de dollar (18 centimes d'euro), cette taxe permettrait, selon lui, de rapporter 200 millions de dollars par an à l'État. La mesure provoque l'ire des Libanais, au sein desquels enfle depuis plusieurs mois un mécontentement face à l'inflation et au coût de la vie. Dans ce pays où le prix de la téléphonie mobile est parmi les plus élevés, la taxe WhatsApp est vécue comme la mesure de trop. Face à l'explosion de colère qu'elle suscite, Mohamed Choucair n'a d'autre choix que de faire marche arrière. Censée entrer en vigueur le 1er janvier 2020, la taxe WhatsApp n'aura finalement pas lieu. Elle demeure toutefois le symbole de ces impôts dégainés par le gouvernement pour stopper la spirale infernale du déficit budgétaire.

Dans la capitale libanaise, Zeina Antonios, correspondante pour France 24, évoque samedi la "récupération politique" dont fait déjà l'objet ce mouvement citoyen. "Les formations politiques ont commencé avec des discours disant : 'Nous sentons votre souffrance, nous n'avons jamais été pour plus de taxes'." Depuis sa constitution, l'exécutif libanais s'est pourtant lancé dans une politique de réduction des

dépenses publiques et d'augmentation des recettes de l'État, intensifiant les impôts et diminuant les aides sociales auxquelles peut prétendre la population.

Près de 30 ans après la fin de la guerre civile (1975-1990), le Liban, miné par les crises politiques à répétition, est toujours en proie à une pénurie chronique d'électricité et d'eau potable.

"Je veux de l'électricité, je veux que les rues soient éclairées", explique à l'AFP Dima Hassan, qui manifeste dans une région du sud dominée par le mouvement armé chiite Hezbollah. "Je ne veux plus entendre le bruit des générateurs" qui fournissent du courant à des prix exorbitants lorsque l'électricité publique est coupée, poursuit-elle.

Face au déficit de l'Électricité du Liban, l'État a par ailleurs promis d'interrompre sa subvention au secteur dès 2020, explique le quotidien libanais L'Orient-Le Jour. Une interruption qui occasionnera des majorations de l'ordre de 180 % sur les factures d'électricité des citoyens.

Le service public, c'est l'eau, l'électricité, mais aussi le traitement des déchets, un leitmotiv dans l'histoire des revendications populaires au Liban.

En 2015, une série de manifestations a mobilisé plusieurs dizaines de milliers de Libanais protestant contre l'échec du gouvernement à traiter les ordures accumulées après la fermeture de la plus grande déchèterie du pays. Au Liban, où il n'existe que deux décharges, la crise des ordures n'a jamais cessé depuis. Les manifestations qui ont lieu actuellement dans l'ensemble du pays s'inscrivent dans la continuité de celle-ci, cristallisant de

nouveau les revendications de la population contre les dysfonctionnements de l'État, la corruption endémique et la paralysie des institutions politiques.

À l'issue de la Conférence économique pour le développement du Liban par les réformes et avec les entreprises (Cèdre), laquelle a eu lieu à Paris en avril 2018, le Liban avait obtenu des promesses d'aides à hauteur de 11,6 milliards de dollars de la part de la communauté internationale. Des aides financières destinées avant tout à la réhabilitation des infrastructures et à la relance de l'investissement au Liban.

En échange des aides promises à la conférence, le Liban a, lui, s'est engagé à mettre en œuvre des réformes administratives et budgétaires. Réformes bloquées en raison de divergences d'intérêts entre les différentes composantes du pouvoir exécutif.

Après neuf mois de marasme politique, le Liban est parvenu, en février dernier, à former un gouvernement. À la suite d'élections législatives dont est sortie vainqueur la coalition entre le Courant patriotique libre du président chrétien, Michel Aoun, et le parti chiite pro-iranien Hezbollah, le Premier ministre Saad Hariri a dû jouer les négociateurs, pris en étau entre des partis politiques aux velléités différentes. Des différences qui n'ont jusqu'ici pas permis de prendre les réformes attendues à la suite de la conférence Cèdre afin de juguler la crise économique.

Au pied du mur, vendredi 18 octobre, alors que la foule se faisait de plus en plus dense sur l'émblématique place Riad El-Solh qui jouxte le siège du gouvernement,

le Premier ministre a pris la parole dans une allocution télévisée. Celui-ci a alors annoncé donner 72 heures au gouvernement pour soutenir ses réformes économiques.

"Si nous ne travaillons pas à une solution, nous nous dirigerons vers un effondrement du pays", a-t-il prévenu, mettant en garde contre une potentielle "faillite", qui mènera à une dévaluation de la livre libanaise. "Le second danger, c'est une explosion populaire qui résulterait de notre mauvaise gestion de la situation", a-t-il conclu.

Chômage et pauvreté

Aux infrastructures en déliquescence et à la corruption endémique (en 2018, le Liban occupait la 138e place sur 180 du classement des pays les plus corrompus, selon l'organisme Transparency International, NDLR) viennent s'ajouter les répercussions économiques de la guerre en Syrie voisine.

Depuis 2011, le Liban a accueilli un million de réfugiés syriens, lesquels représentent aujourd'hui un quart de sa population totale. Un afflux de réfugiés qui coïncide avec une explosion du taux de chômage au Liban, lequel avoisine les 20 %.

Samedi, au troisième jour du mouvement de manifestations, les protestataires étaient toujours aussi nombreux dans le pays, selon Zeina Antonios, qui indique que "celles-ci continuent pour soutenir les demandes à caractère socio-économique." Des protestataires, dont beaucoup sont issus de la jeune génération, descendus dès jeudi dans la rue, au cri de "Révolution !"

Double attaque meurtrière dans le nord du Burkina Faso

Au moins cinq membres des forces de défense et de sécurité du Burkina Faso sont morts, dans la nuit de vendredi à samedi, au cours de deux attaques simultanées dans le nord du pays, selon l'état-major des armées.

Alors que les autorités du Burkina Faso font face au péril terroriste, cinq hommes des forces de défense et de sécurité ont été tués et 11 blessés dans la nuit de vendredi 18 à samedi 19 octobre, au cours de deux attaques simultanées à Bahn et Yensé, deux localités du nord du pays, a annoncé samedi l'état-major des armées.

"Vers trois heures du matin, les détachements militaires de Bahn, dans la province du Loroum et Yensé, dans la province du Yatenga ont été les cibles d'attaques terroristes, quasiment au même moment", a indiqué l'armée dans un communiqué.

"Ces attaques ont malheureusement coûté la vie à cinq personnels des détachements, dont un policier. Onze militaires ont également été blessés", a précisé l'état-major, qui affirme que les forces armées ont "repoussé les assaillants", grâce à "vigoureuse riposte", "avant l'arrivée des renforts".

Une spirale de violences croissantes

Selon une source sécuritaire jointe par l'AFP, "le détachement de Yensé a enregistré le plus de victimes et subi le plus de dommages". Cette source a précisé que les "personnels des détachements" évoqués dans le communiqué de l'armée étaient des militaires, à l'exception du policier tué.

Pays pauvre d'Afrique de l'Ouest, le Burkina

Faso est pris depuis quatre ans et demi dans une spirale de violences croissantes attribuées à des groupes armés jihadistes, certains affiliés à Al-Qaïda et d'autres au groupe État islamique, même si les attaques ne sont quasiment jamais revendiquées.

Un policier a été tué, jeudi, dans une attaque à Nadiagou, dans l'est du pays, selon un syndicat policier. Samedi dernier, quatre civils ont été tués dans la province du Loroum, quelques jours après une autre attaque qui avait fait huit morts dans la même zone.

Attaque meurtrière dans une mosquée

L'attaque la plus grave de ces dernières semaines a visé une mosquée, le 11 octobre, où 16 fidèles ont été abattus à l'heure de la prière.

Depuis début 2015, les attaques jihadistes, de plus en plus fréquentes et meurtrières en particulier dans le nord et l'est du Burkina, ont fait plus de 600 morts, selon un comptage de l'AFP. Les forces de l'ordre, qui paient un lourd tribut, semblent incapables d'enrayer les violences jihadistes. Elles restent sous-équipées et sous-entraînées, en dépit des discours volontaristes du gouvernement.

Un couvre-feu a été instauré dans plusieurs provinces du Nord où une restriction de la circulation des engins motorisés est également en vigueur.

Après cinq jours de manifestations, le gouvernement catalan appelle au dialogue

Le président catalan Quim Torra a réclamé, samedi, des "négociations sans conditions", au gouvernement espagnol, après cinq jours de mobilisation des indépendantistes contre la condamnation de leurs dirigeants à de lourdes peines de prison.

Après cinq jours de violences, le gouvernement régional indépendantiste de Catalogne a demandé, samedi 19 octobre, au gouvernement espagnol, la tenue de "négociations sans conditions" pour résoudre le conflit dans la région aggravé par la condamnation de dirigeants indépendantistes.

"Nous exhortons le chef du gouvernement (le socialiste Pedro Sanchez) à fixer aujourd'hui même un jour et une heure pour nous asseoir à une table de négociation sans conditions (...) C'est sa responsabilité et son obligation", a déclaré le président régional Quim Torra dans une allocution solennelle.

En exigeant des négociations "sans conditions", Quim Torra veut que la question d'un référendum d'autodétermination, dont Madrid ne veut pas entendre parler, puisse être abordée. "Cela fait longtemps que nous

demandons ce processus de négociation pour une résolution politique d'un conflit politique. Aujourd'hui, c'est plus urgent que jamais", a-t-il ajouté.

182 blessés, 83 interpellés

Dans un communiqué, le gouvernement espagnol indique qu'"il a toujours été ouvert au dialogue dans le cadre du respect de la loi". Et demande au président Catalan de "fermement condamner la violence. Ce qu'il n'a pas fait jusqu'à présent".

Madrid a également souligné que pour que le "dialogue soit effectif", il faut que "Quim Torra reconnaisse l'autre partie des Catalans qui ne sont pas indépendantistes et qui lui réclament de reconstruire la coexistence minée par l'indépendantisme". Selon un sondage publié en juillet par le gouvernement régional, 44% des Catalans sont favorables à la sécession mais 48,3% y sont opposés.

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
021957070

COMPTE NUMERO

005001112145616147 BDL

ANEP TEL 021731778

0217317128

FAX 021739559

DIEUSION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Un grand besoin de pédagogie



La pédagogie est une science de l'enseignement permettant de transmettre des compétences, c'est-à-dire un savoir (des connaissances), un savoir-faire (des capacités) ou un savoir-être (des attitudes). On retrouve ici des notions proches du vivre, travailler et construire ensemble citées plus haut. C'est dire que les outils pédagogiques seront utiles pour réaliser la meilleure transmission de ces valeurs auprès des collaborateurs. Parmi les diverses approches qui décrivent la mise en place d'outils pédagogiques, j'en garderais une, toute simple, qui permet de bien comprendre les processus en jeu et les erreurs principales à ne pas commettre.

Houssaye (1988) propose de représenter les actions pédagogiques sous la forme d'un triangle défini par trois pôles : le Savoir, l'Enseignant et l'Apprenant, et trois processus situés sur les cotés (Figure 5) :

- Processus Enseigner : si l'on tend trop vers les pôles Enseignant et Savoir cela se fait au détriment de l'Apprenant, e.g., un enseignant qui n'interagit pas/peu avec l'Apprenant ;
- Processus Former : si l'on tend trop vers les pôles Enseignant et Apprenant cela se fait au détri-

ment du Savoir, e.g., les interactions enseignant-apprenant sont bonnes mais le niveau de savoir transmis est très faible ;

- Processus Former : si l'on tend trop vers les pôles Apprenant et Savoir cela se fait au détriment de l'Enseignant, e.g., les élèves apprennent seuls sans contrôle de la qualité du savoir absorbé.

Figure 5 : Triangle d'Houssaye

Chacun de ces processus doit être utilisé de façon équilibrée pour éviter les faiblesses pédagogiques. La transmission sera optimale si le Savoir, l'Enseignant et l'Apprenant ne sont pas minimisés dans ces processus et les outils pédagogiques qui en découlent.

Pour revenir à notre cas, l'idée est de s'assurer que lors des prises de consignes managériales, ou lors des animations scientifiques, le manager soit suffisamment présent et qu'il accompagne ses collaborateurs. Il doit en outre vérifier la bonne compréhension et le sens des messages qu'il apporte à son équipe. Enfin, il doit veiller à ce que ses apports soient de bonne qualité et d'un niveau suffisant pour élever scientifiquement ses collaborateurs.

J'ai pratiqué ces notions de pédagogie lors de la construction de la stratégie de l'établissement. Il n'est pas facile d'expliquer aux chercheurs pourquoi ils doivent évoluer dans leurs champs disciplinaires et revisiter leurs programmes de recherche. Il s'agit bien ici d'accompagner le changement, et pour ce qui est de mon équipe, nous avons travaillé sur trois axes :

- Expliquer les nouvelles missions de l'établissement et les valeurs qu'il véhicule. Cette première ligne d'horizon doit permettre de forger « l'ADN » du collectif, ces notions devant être bien comprises et partagées car elles précisent la raison d'être de l'établissement et donc de chacun de ses salariés ;
- Fournir les éléments qui permettront de bâtir un nouveau cadre stratégique pour les cinq prochaines années. Il s'agit là d'identifier les besoins sociétaux, les traduire en enjeux scientifiques puis en questions de recherche qui fourniront les objectifs aux futurs projets de recherche ;
- Montrer l'intérêt d'une feuille de route qui va permettre d'implémenter les activités de l'année. Il s'agira de fixer des attendus en termes de valorisa-

tion (publications attendues, brevets possibles, HDR à soutenir, etc), de développement partenarial (accords cadres à signer, conventions à bâtir, etc), de projets collaboratifs à monter. L'analyse du taux de réalisation de la feuille de route ouvre ensuite au processus d'évaluation, nécessaire pour mesurer l'avancement général du plan stratégique, à une fréquence annuelle par exemple.

Ainsi, s'appropriant ces outils de cadrage stratégique et en contribuant à les alimenter, le chercheur construit son collectif et identifie ses contributions scientifiques sur le court et le moyen terme. Outre de fixer le cap à suivre, cette adhésion permet en fait à chacun de mieux comprendre le sens de ses activités de recherche et son rôle dans l'Établissement.

Conclusions

Mon retour d'expérience, livré dans ces quelques lignes, a mis en lumière les situations que vivent les acteurs de la recherche et de l'innovation, vu en particulier depuis l'œil du manager. J'ai abordé les différents systèmes de management et indiqué comment les exploiter au mieux dans une équipe de recherche. J'ai en-

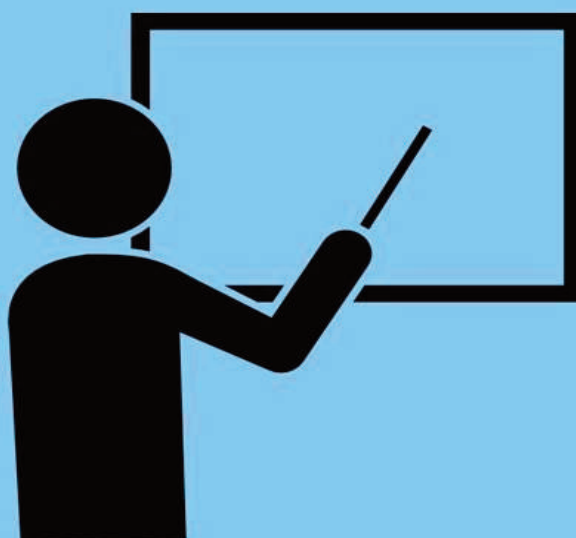
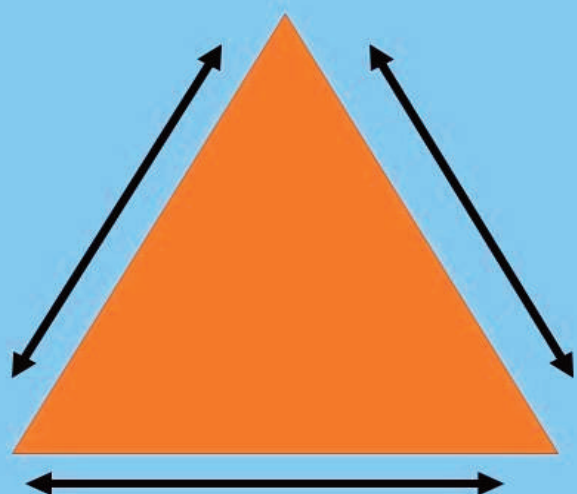
suite présenté les particularités culturelles qui sont à la base d'une bonne entente entre les collaborateurs d'équipes internationales. Enfin, certaines pratiques managériales ont été décrites dans une optique de faire travailler un collectif sur son futur positionnement scientifique et l'efficacité de sa production.

Ce travail m'a énormément enrichi : il a permis de bien comprendre les différentes facettes que doit maîtriser un manager d'équipes de chercheurs : savoir adapter les différentes méthodes managériales aux circonstances d'une situation, doser les activités de stimulation individuelles et collectives, pratiquer l'écoute aussi bien que échange et surtout donner du sens aux activités de l'équipe de façon à ce que chacun puisse se projeter vers l'avenir, qui est aussi celui de l'établissement ou de l'entreprise.

J'espère finalement que ces quelques réflexions pourront inspirer d'autres manager qui pourraient avoir des interrogations sur leurs propres pratiques et sur les différentes options qui s'ouvrent à eux pour bien accomplir leur mission.

AMELE

Houssaye : le triangle pédagogique



Pour pirater
les ordinateurs

Des cybercriminels utilisent les fichiers WAV



Après les images, c'est au tour des fichiers audio d'être utilisés pour infecter les ordinateurs. C'est ce qu'ont découvert des chercheurs de BlackBerry. Il faut donc se méfier des fichiers WAV partagés ou reçus par email. Un nouveau type de malware a été découvert récemment par des chercheurs de chez BlackBerry. Des groupes utilisent désormais des fichiers WAV pour cacher du code qui contient des programmes de minage de cryptomonnaies. Les attaques sont menées grâce à la stéganographie, ou l'art de dissimuler du code dans des fichiers a priori anodins. La technique était déjà bien connue avec les fichiers .jpeg, dans lesquels il est possible de cacher des données sans altérer la qualité de l'image affichée. C'est cette même technique qui a été employée dans le cas présent, mais avec des fichiers audio au format .wav. L'infection se déroule en deux parties. Les ordinateurs doivent d'abord être infectés par un premier malware, dont la seule fonction est d'extraire le code caché dans des fichiers WAV, ce qui lui permet de passer plus facilement inaperçu. En ouvrant un fichier WAV, reçu par exemple par e-mail, la machine infectée récupère le code caché qui lui permet de créer un programme de minage de la cryptomonnaie Monero. Il existe plusieurs variantes du malware qui décode la stéganographie, et certains des fichiers WAV ne contiennent qu'un bruit statique, tandis que d'autres contiennent de la musique qui ne présente aucune déformation due au code supplémentaire. Les chercheurs ont indiqué que c'est la première fois que les fichiers WAV sont utilisés pour installer un programme de minage de cryptomonnaie. Cela montre une évolution de ces groupes criminels dans le degré de sophistication.

Réalité augmentée Les jeux sur mobile savent tout de vous !



Devenus célèbres avec Pokémon Go, les jeux en réalité augmentée ont besoin d'une puce GPS pour permettre aux joueurs de se déplacer dans la réalité. Un média américain a voulu en savoir plus sur les données collectées... Et c'est plutôt effrayant. Avec la sortie cet été de Wizards Unite, un jeu basé sur l'univers Harry Potter, Niantic a gagné de nouveaux joueurs utilisant ses applications de réalité augmentée qui comprennent des titres comme Pokémon Go ou Ingress. À première vue, une excellente nouvelle d'un développeur qui veut faire bouger les joueurs et qui résume sa mission en trois mots : exploration, exercice et social. Cependant, ces jeux qui rapprochent le monde réel et le monde vir-

tuel ne cartographient pas uniquement la Terre, elle suit également à la trace ses utilisateurs. Le site Kotaku a mené une enquête pour mieux comprendre le fonctionnement de la collecte de données. Ils ont demandé à dix joueurs européens de réclamer leurs données auprès de Niantic grâce au règlement général sur la protection des données (RGPD). Ils ont découvert des informations comme le nombre de calories brûlées pendant une session, la distance parcourue, les promotions avec lesquelles ils ont interagi, et surtout des données de localisation. En moyenne, le jeu Wizards Unite a enregistré la localisation treize fois par minute pendant le jeu, soit le double de Pokémon Go. Pour l'un des joueurs, ils ont découvert

au moins une information par heure, à toute heure du jour et de la nuit, indiquant que le jeu collecte des données même sans être ouvert ! En analysant les données d'un des joueurs, ils ont pu correctement identifier le domicile et le lieu de travail, le chemin emprunté entre les deux, leurs habitudes quotidiennes, et même qu'ils mangent régulièrement du fast food. Dans un autre cas, ils ont pu déduire des informations lorsqu'un autre utilisateur a dévié de ses activités habituelles. Il est passé à la pharmacie le matin et n'a pas utilisé l'application le soir. Ils en ont correctement déduit que lui ou un membre de sa famille était malade, ce que le joueur a confirmé, indiquant qu'il s'agissait d'un de ses enfants.

Les attaques contre les objets connectés explosent en 2019

Dans sa dernière étude, qui porte sur le premier semestre 2019, Kaspersky révèle que les attaques contre les objets connectés ont été multipliées par 9. Le plus souvent, c'est à cause d'une faille non corrigée, ou d'un mot de passe simple. Enceintes, voitures, montres, et désormais bagues... Les objets connectés se multiplient et ils deviennent du même coup des cibles pour les pirates. Dans sa dernière étude en date, Kaspersky révèle ainsi que les attaques contre les appareils dits « IoT » ont été multipliées par 9 entre le premier semestre 2018 et le premier semestre 2019, passant de 12 millions d'attaques à... 105 millions ! Pour

effectuer ces mesures, Kaspersky a utilisé des leurres, appelés « honeypot » en anglais. Des « pots de miel » qui se chargent d'imiter des objets connectés pour attirer des hackers, et ses 50 « honeypots » ont ainsi détecté plus de 100 millions d'attaques, à partir de 276.000 adresses IP différentes. Le tout en seulement six mois. Kaspersky a ainsi calculé que ses leurres avaient généré 20.000 sessions infectées toutes les 15 minutes. Parmi les attaques, on retrouve sans surprise le malware Mirai, responsable de 39 % des attaques, par son exploitation de vulnérabilités non corrigées. Pour sa part, le malware Nyadrop qui représente aussi 39 % des attaques est le spécia-

liste des attaques par force brute. Ce que constate l'éditeur d'antivirus, c'est tout simplement qu'il s'agit d'attaques pas très sophistiquées, qui profitent simplement de failles simples comme un firmware non mis à jour ou d'un mot de passe simple. Kaspersky conseille ainsi de modifier, dès l'achat, le mot de passe proposé par défaut par les fabricants, mais aussi de mettre à jour les appareils lorsque cela est proposé puisque les fichiers intègrent les derniers correctifs en matière de sécurité. Enfin, il est toujours conseillé d'utiliser un VPN pour restreindre l'utilisation et les connexions des objets à son réseau local (domicile ou entreprise).

Apple s'intéresse aussi aux bagues connectées

Quelques jours après Amazon et son Echo Loop, c'est le fabricant de l'iPhone et de l'Apple Watch qui envisage de lancer une bague intelligente. Les brevets déposés entre 2015 et 2018 viennent d'être validés aux États-Unis. Alors que Samsung et Huawei se concentrent sur des smartphones à écran pliable, que Google et Amazon s'écharpent à coup d'enceintes connectées ou que Microsoft va sortir un cahier numérique, Apple pourrait se laisser tenter par un autre gadget : la bague. C'est ce que laissent penser les brevets déposés par la marque, dévoilés par Venture Beat, et surtout validés le 15 octobre 2019 par l'USPTO. Le document parle de brevets pour « des dispositifs, procédés et interfaces utilisateur pour un anneau électronique pouvant être porté ». Plus loin, on peut lire que l'utilisateur « contrôle un dispositif électronique externe avec un écran tactile monté sur une bague comportant un processeur, un émetteur-récepteur sans fil et une source d'alimentation rechargeable ». En fait, il s'agit tout simplement de la version, peut-être définitive, de l'iRing, surnom donné aux premiers dessins de bague déposés par Apple en... 2013. Elle est semblable à l'Echo Loop, dévoilée par Amazon, et cette bague serait équipée d'un microphone, d'une surface tactile et peut-être d'un gyroscope. Les documents évoquent un dispositif lié à d'autres appareils connectés, et on pense évidemment à un smartphone. Il serait possible de piloter son smartphone, soit avec des gestes, soit par la voix. La surface tactile pourrait permettre aussi d'augmenter ou de baisser le son, mais aussi d'écrire un SMS, lettre par lettre, ou de tourner les pages d'un e-book sur une tablette. La recharge pourrait être sans fil, les croquis évoquent divers moyens pour le faire. Il se peut qu'Apple attende de voir l'intérêt pour la bague d'Amazon pour se lancer vraiment dans sa conception.

Agence internationale de l'énergie Les SUV sont la 2ème source de croissance des émissions de CO2

L'Agence internationale de l'énergie tire la sonnette d'alarme sur l'impact environnemental désastreux des SUV en termes d'émissions de CO2 qui ont grimpé en flèche durant la dernière décennie. Plus de 200 millions de SUV circulent aujourd'hui dans le monde, contre 35 millions en 2010. À la mode, mais polluants : les SUV, en plein boom dans les villes, menacent de réduire à néant les tentatives du secteur automobile de réduire ses émissions de CO2, a prévenu l'Agence internationale de

l'énergie (AIE). Toujours plus nombreuses, ces voitures au look de 4x4, mais sans leurs capacités de franchissement, ont été la deuxième source d'augmentation des émissions de dioxyde de carbone (CO2) dans le monde entre 2010 et 2018, selon le directeur de l'AIE. « Certes, des constructeurs automobiles mettent beaucoup d'argent dans les voitures électriques, mais les mêmes mettent aussi sur le marché de plus en plus de modèles de SUV, a souligné Fatih Birol à Paris, lors d'une conférence internationale sur l'électrification de

l'énergie. Oui, les voitures électriques marchent fort, il y en a environ 6 millions dans le monde (...). Mais est-ce synonyme de décarbonation ? Absolument pas », a-t-il insisté, relevant que la moitié roulent « dans un pays, en Asie, la Chine, où les deux tiers de l'électricité sont produits par des centrales à charbon. Les voitures électriques ne sont pas la panacée, le prérequis doit être une décarbonation du système énergétique », a-t-il plaidé. En outre, « dans les faits, la star de l'industrie automobile, ce n'est pas la voiture électrique, c'est le SUV



: en 2010, 18 % des ventes de voitures dans le monde concernaient des SUV ; en 2018, c'était plus de 40 % ! En conséquence, ces dix dernières années, les SUV ont été la deuxième source de croissance des émissions de CO2 », après le secteur de

l'énergie, mais avant l'industrie lourde (acier, ciment...), les poids lourds ou l'aviation. Plus de 200 millions de SUV circulent aujourd'hui dans le monde, contre 35 millions en 2010, une tendance que l'on retrouve partout, relève l'AIE dans une note.

ONEM

L'élection présidentielle est la véritable issue vers des perspectives d'avenir et une nouvelle République

Le secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants de moudjahidine, Khalfa Mebarek, a affirmé samedi à Ain Téouchent que "l'élection présidentielle prochaine est la véritable issue vers des perspectives d'avenir et une nouvelle République". Présidant une conférence régionale des secrétaires de wilayas de l'ONEM dans l'Ouest du pays, régionale à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, Khalfa Mebarek a souligné que l'élection présidentielle du 12 décembre constituera une "véritable issue" pour une nouvelle République, appelant tous les enfants de la famille révolutionnaire et le peuple à se rendre en masse aux urnes. "Nous sommes dans les pre-

miers rangs du Hirak et nous soutenons la volonté et la souveraineté du peuple garanties par la Constitution", a insisté le SG de l'ONEM, soulignant que "toute autorité doit puiser sa force du peuple". Toutefois, Khalfa Mebarek, a tenu à mettre en garde "contre certains infiltrés dans ce mouvement et nous avons donné notre point de vue lors de la conférence nationale tenue au palais des congrès en répondant à l'appel de l'Etat algérien, à sa tête Abdelkader Bensalah". "Ceux qui prétendent que notre organisation a failli au dialogue et à l'appel de la patrie, nous leur demandons de revoir leurs calculs", a-t-il martelé. Le secrétaire général de l'ONEM a réitéré son soutien à l'Armée nationale populaire (ANP) "digne héritière de la glorieuse

Armée de libération nationale (ALN)", déclarant "nous sommes engagés à orienter notre vision vers les horizons futurs et cela n'est pas une chimère pour les enfants de ceux qui ont fait l'histoire de l'Algérie et ses gloires". Khalfa Mebarek a appelé, au passage, à unifier les rangs de la famille révolutionnaire et à dépasser les conflits pour se forger une forte volonté à faire face à toutes les difficultés. Le SG de l'ONEM a saisi l'occasion de la conférence pour mettre en exergue les sacrifices consentis par le peuple à travers les manifestations du 17 octobre 1961 ayant étendu la Révolution des Aurès, du Djurdjura et du Hoggar au cœur de la France et fait bouger l'opinion publique internationale.

Energie

Forte participation nationale au Salon des énergies renouvelables d'Oran

La 10e édition du Salon international des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable (ERA-2019) verra, lundi à Oran, la participation d'une soixantaine d'exposants dont une majorité d'opérateurs nationaux, a-t-on appris samedi des organisateurs. La nouvelle édition se tiendra trois jours durant au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" (Oran) avec une "forte participation nationale", a précisé la commissaire du Salon, Linda Oulounis. "Les entreprises

algériennes attendues au Salon reflètent, pour l'essentiel, l'émergence des capacités nationales dans le domaine des énergies renouvelables", a-t-elle expliqué. A ce titre, "ERA-2019" accueille des acteurs majeurs des secteurs ciblés à l'instar des groupes Sonatrach et Sonelgaz, de l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) de Sidi Bel-Abbès et des offices et sociétés de gestion des ressources en eau (SEAAAL SEOR, ONID, ONA). Des micro-entreprises, des universités et centres de recherche spécialisés figurent

aussi parmi les participants au Salon qui prévoit, en outre, un espace dédié aux jeunes promoteurs pour les aider à concrétiser leurs projets d'entrepreneuriat. Un cycle de conférences axé sur l'état des lieux et les perspectives en matière d'énergies renouvelables et de développement durable en Algérie sera animé à cette occasion. L'expérience étrangère sera, quant à elle, mise en relief par des entreprises allemandes, chinoises et polonaises, ont indiqué les organisateurs qui tablent sur l'accueil de plus de 6.000 visiteurs.

ONEC

Mobiliser la base de pour la réussite de l'élection présidentielle

Le secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants de chouchada (ONEC), Tayeb El Houari a insisté samedi à El Bayadh sur la mobilisation de la base de cette organisation pour contribuer à la réussite de l'échéance présidentielle du 12 décembre. Lors d'une rencontre avec les secrétaires généraux de l'ONEC de 16 wilayas dans l'Ouest et le Sud-ouest du pays, Tayeb Houari, a mis l'accent sur le travail de terrain, la mobilisation, la sensibilisation et la communication avec la base de l'ONEC pour encadrer et inci-

ter les citoyens à une forte participation à la présidentielle. Il a souligné que cet événement important "est un tournant décisif pour l'unité et la stabilité de l'Algérie face aux grandes menaces de l'intérieur du pays et de l'étranger". "La conjoncture actuelle nécessite une sérénité et un compromis entre toutes les parties, quelles que soient leurs appartenances politiques et idéologiques, afin de créer les conditions et le climat propices à des élections", a-t-il ajouté, en se prononçant en faveur de l'ajournement "des questions économiques, finan-

cières, stratégiques et de développement jusqu'à l'élection du prochain président". La réunion du conseil national de l'ONEC, prévue durant les prochaines semaines, décidera de la démarche à suivre pour participer à la campagne électorale et tranchera sur le candidat à soutenir, a fait savoir Tayeb Houari, tout en valorisant les résultats positifs obtenus par les marches populaires pacifiques et le grand rôle joué par l'Armée nationale populaire (ANP) de préserver l'unité, la stabilité et la sécurité du pays.

La Tunisie sort officiellement de la liste noire du Gafi



Le chef du gouvernement tunisien Youssef Chahed a annoncé, vendredi, que la Tunisie est sortie officiellement de la liste noire du Groupe d'action financière (GAFI), après avoir honoré ses engagements en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, a indiqué l'agence TAP. Le GAFI réuni en plénière, vendredi matin, a décidé officiellement de sortir la Tunisie de sa liste noire et considère que le gouvernement tunisien a honoré ses engagements en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, a précisé le chef du gouvernement tunisien, dans un message publié sur son compte Twitter, a ajouté l'agence. Le GAFI, dont l'assemblée générale s'est tenue à Paris (France) du 16 au 18 octobre, a estimé que le gouvernement tunisien a honoré ses engagements en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Cette décision fait suite au rapport de la délégation du Gafi qui était en visite en Tunisie les 16 et 17 septembre dernier, a indiqué un communiqué publié vendredi par la Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF), a poursuivi la même source. "Ce rapport a relevé le progrès considérable accompli par la Tunisie en ce qui concerne la correction des défaillances relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme", a précisé le même communiqué.

Libye :

Aboul Gheit réitère son appel en faveur d'un cessez-le-feu immédiat à Tripoli



Le Secrétaire général de la Ligue arabe (AL), Ahmed Aboul Gheit, a réitéré son appel en faveur d'un cessez-le-feu immédiat dans la capitale libyenne, Tripoli. Dans un communiqué, le chef de la Ligue arabe a exhorté toutes les parties libyennes à participer au processus politique soutenu par les Nations Unies visant à parvenir à un règlement de la crise libyenne. Le retour sur la voie politique mènera à l'unification des institutions libyennes et posera les jalons des élections législatives et parlementaires", a-t-il ajouté. M. Aboul Gheit a regretté la poursuite des opérations militaires en Libye, confirmant qu'"il n'y a pas de solution militaire à la situation actuelle en Libye". La crise ne peut être réglée que d'une manière politique", ajoute le communiqué. La Libye s'efforce de procéder à la transition démocratique dans un climat d'insécurité et de chaos qui s'est installé depuis la chute du régime de l'ancien dirigeant Mouammar El-Gadhafi en 2011. L'armée basée dans l'est, dirigée par Khalifa Haftar, a lancé une opération militaire depuis avril pour tenter de prendre le contrôle de Tripoli, quartier général du gouvernement soutenu par l'ONU. Selon les rapports des Nations Unies, les combats en cours ont coûté la vie à 1 093 personnes et en ont blessé 6 000 autres.